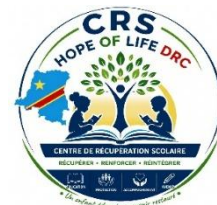




HOPE OF LIFE DRC HOL-DRC



PLAN DE PLAIDOYER POUR LA RÉCUPÉRATION SCOLAIRE À KALEHE EN PROVINCE DU SUD-KIVU 2026–2028

**« INVESTISSEZ DANS UN MECANISME DURABLE DE
RECUPERATION ET DE REINTEGRATION SCOLAIRE POUR LES
ENFANTS AFFECTES PAR LES CRISES A KALEHE. »**

Contacts :
+24397190833, (0) 851248836
E-mail : hopeoflifedrc@gmail.com
hol-drc@hopeoflifedrc.org
Site Web: www.hopeoflifedrc.org

Septembre 2026

TABLE DES MATIÈRES

N°	Rubrique	Page
00	Page de couverture	1
1	Présentation de l'organisation HOPE OF LIFE DRC	2
1.1	Vision	2
1.2	Mission	2
1.3	Valeurs	2
1.4	Rayon d'action	2
2	Domaines d'intervention	2
2.1	Éducation	2–3
2.2	Prise en charge et soutien psychosocial ciblé	2–3
2.3	Activités éducatives et pédagogie d'urgence	3
2.4	Formation spécifique des enseignants	3
2.5	Protection communautaire et résilience locale	3–4
2.6	Santé	4
2.7	Domaine socio-économique	4
2.8	Domaine juridique et protection	4–5
2.9	Démocratie et bonne gouvernance	5
2.10	Environnement et climat	6
2.11	Sécurité alimentaire	6
2.12	Résolution pacifique des conflits et cohésion sociale	6–7
2.13	Recherche scientifique et enquête communautaire	7
3	Contexte des CRS à Kalehe	8–10
3.1	Explosion du décrochage scolaire due aux déplacements	8
3.2	Précarité économique des familles	8
3.3	Destruction et vandalisme des infrastructures	8
3.4	Résilience locale face au manque de moyens	8
3.5	Fermeture et interruption des écoles	9
3.6	Déplacement massif des enfants et de leurs familles	9
3.7	Augmentation du nombre d'enfants déscolarisés	9
3.8	Retard dans les apprentissages	9–10
3.9	Destruction ou utilisation des infrastructures scolaires	10
4	Plaidoyer en faveur des CRS à Kalehe	10–15
4.1	Faire reconnaître la récupération scolaire comme une urgence	10
4.2	Donner une voix aux enfants déscolarisés	10
4.3	Influencer les autorités éducatives	10
4.4	Mobiliser les bailleurs	10
4.5	Faire passer les CRS d'une initiative locale à un modèle reconnu	10
4.6	Mettre en place un Système Kalehe de Récupération Scolaire	11
4.7	Identification des enfants ayant besoin de récupération	11
4.8	Transformer les CRS en passerelles vers l'école	11
4.9	Programme d'apprentissage accéléré	12
4.10	Corps local de facilitateurs de récupération scolaire	12
4.11	Système de certification des acquis	12
4.12	Partenariat formel avec les écoles	12
4.13	Mécanisme communautaire	12

4.14	Système « Early Warning »	12–13
4.15	Modèle de financement mixte	13
4.16	Fonds local pour la récupération scolaire de Kalehe	13
4.17	Kalehe comme laboratoire d'éducation en situation de crise	13
4.18	Architecture concrète du système CRS	14
4.19	CRS au cœur de la réponse humanitaire	14
4.20	Cinq changements majeurs recherchés	14–15
5	Stratégie de plaidoyer de HOPE OF LIFE DRC	15–23
5.1	Axe 1 – Documentation	15
5.2	Fiche d'enquête et de collecte des données des enfants déscolarisés	15–23
5.3	Axe 2 – Donner la parole aux enfants et aux communautés	23
5.4	Axe 3 – Produire des preuves	23
5.5	Hache 4 – Mobiliser les décideurs	23
5.6	Axe 5 – Mobiliser les médias et l'opinion publique	23
6	Messages de plaidoyer	23–24
6.1	Message central de HOPE OF LIFE DRC	23
6.2	Messages destinés aux autorités	23
6.3	Messages destinés aux bailleurs	23
6.4	Messages destinés aux communautés	23
6.5	Objectif ultime du plaidoyer	23
7	Les principaux défis des CRS et demandes de plaidoyer	24–38
7.1	Financement insuffisant et discontinu	24
7.2	Infrastructures insuffisantes ou inadaptées	24
7.3	Manque d'enseignants/facilitateurs qualifiés	25
7.4	Difficulté de réintégration dans les écoles formelles	26
7.5	Manque de matériel pédagogique	26
7.6	Pauvreté des ménages et coûts indirects de l'éducation	26–27
7.7	Insécurité et déplacements de population	27
7.8	Absence d'un système fiable de données	28–35
7.9	Faible prise en compte des filles	36
7.10	Enfants vivant avec handicap insuffisamment pris en compte	36
7.11	Besoins psychosociaux insuffisamment pris en compte	36–37
7.12	Protection des enfants dans les CRS et leurs alentours	37
7.13	Faible participation des parents et communautés	37
7.14	Faible reconnaissance institutionnelle des CRS	37–38
7.15	Faible financement du suivi après réintégration	38
8	Les 10 grands messages de plaidoyer pour HOPE OF LIFE DRC	38
9	Cartographie des CRS de HOPE OF LIFE DRC à Kalehe	39–41
9.1	Liste et localisation des CRS	40–41
10	État de besoin des CRS HOPE OF LIFE DRC dans le territoire de Kalehe	42–48
10.1	Situation des enfants bénéficiaires	42
10.2	Besoins en enseignants/encadreurs	42–43
10.3	Besoins en matériel pédagogique et didactique	43
10.4	Besoins en mobilier	43–44
10.5	État des infrastructures des CRS	44
10.6	Eau, hygiène et assainissement – WASH	44–45
10.7	Protection de l'enfant et soutien psychosocial	45
10.8	Besoins spécifiques des filles	45–46

10.9	Besoins en sécurité et réduction des risques	46
10.10	Besoins logistiques	47
10.11	Besoins alimentaires et nutritionnels	47
11	Plan de plaidoyer pour la récupération scolaire à Kalehe 2026–2028	48–53
11.1	Résumé exécutif	49
11.2	Objectif général et objectifs spécifiques	49
11.3	Théorie du changement du plaidoyer	49–50
11.4	Les 15 défis documentés et les demandes de plaidoyer	50–51
11.5	Matrice stratégique : Défi → Preuve → Message → Demande → Action	

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

Signle / abréviation	Signification
AGR	Activités Génératrices de Revenus
APC	Approche Psychosociale Communautaire
CRS	Centre(s) de Récupération Scolaire
DIVAS	Division des Affaires Sociales
EAE	Espaces Amis des Enfants
EAS	Exploitation et Abus Sexuels
EPSP	Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel
ESU	Éducation en situation d'urgence
ETA	Espaces Temporaires d'Apprentissage
ETD	Entités Territoriales Décentralisées
GBV	Violence basée sur le genre / Violence basée sur le genre
HOL-DRC	HOPE OF LIFE DRC DRC
HS	Harcèlement Sexuel
MADI	Matériel didactique
MHPSS	Santé mentale et soutien psychosocial / Santé mentale et soutien psychosocial
MUSO	Mutuelle de Solidarité
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PPA	Programme de Pédagogie Accélérée
PSP	Prise en charge et Soutien Psychosocial
PSEA	Prévention de l'exploitation et des abus sexuels / Prévention de l'exploitation et des abus sexuels
RDC	République Démocratique du Congo
RECOPE	Réseau Communautaire de Protection de l'Enfant
REG	Restes Explosifs de Guerre
SGBV	Violences sexuelles et celles basées sur le genre
SKRS	Système de Kalehe pour la Récupération Scolaire et la Réintégration des Enfants affectés par les Crises
VBG	Violences Basées sur le Genre
WASH	Water, Sanitation and Hygiene / Eau, Hygiène et Assainissement

1. PRESENTATION DE L'ORGANISATION

HOPE OF LIFE DRC est une organisation de la société civile créée le 1^{er} Mars 2015 reconnue par l'Etat Congolais sous le N° JUST/GS/20/JR/5848/2023 et accusé de réception F92/55.954 ayant son siège sociale à Bukavu, Commune d'Ibanda, Q.Ndendere, AV. Maniema N° 037 en République Démocratique du Congo.

HOL-DRC était créé par un groupe des femmes, hommes et jeunes pour redonner l'espoir à la vie aux peuples congolais longtemps soufferts et marginalisés, traumatisés par les guerres en répétitions à l'Est de la RDC, celles-ci sont à la base des conflits intercommunautaires, l'insécurité alimentaires, recrutement des enfants dans les groupes armés, violences sexuelles et basées sur le genre, Abus et exploitation sexuelle ainsi que le Harcèlement sexuel, manque d'éducation et exploitation des enfants, la destruction de l'environnement et de l'écosystème qui est à la base de la perturbation climatique.

1.1. Vision

Voir la communauté bénéficiaire de nos actions devenir acteur principal de son propre développement pour s'assurer un avenir meilleur et favoriser une communauté sans violence

1.2.Mission

Appuyer les communautés vulnérables, victimes de violences sexuelles et basées sur le genre, les enfants qui manquent d'éducation et victimes d'exploitation, victimes des multiples conflits à travers les interventions d'urgences et de développement.

1.3. Valeurs

- Equité
- Professionnalisme
- Transparence
- Sensibilité au genre
- La compassion
- Redevabilité
- Lutte contre la corruption
- Sensibilité aux conflits

1.4. Rayon d'action

Hope of Life DRC œuvre sur toute l'étendue de la République Démocratique du Congo

2. DOMAINES D'INTERVENTION

➤ Education

L'objectif est d'aider les enfants marginalisés, les orphelins et les enfants issus des Viols (EAS/HS, SVBG) familles démunies, les enfants des Peuples Autochtones et autres enfants en situation difficile, les enfants qui manquent de kits scolaires. Intervenir aussi dans la réhabilitation, la construction des écoles et centre de formation professionnelle et entrepreneuriat HOPE OF LIFE DRC a créé des Centres de récupération Scolaire CRS avec comme objectif de réintégrer les enfants déscolarisés ou vulnérables dans le système éducatif normal. Pour y parvenir, les activités doivent combiner la pédagogie accélérée, la stabilisation psychologique et le renforcement des capacités du corps enseignant.

1. Prise en charge et Soutien Psychosocial (PSP) ciblé

Le climat d'insécurité chronique exige des interventions d'urgence pour stabiliser les enfants et redonner confiance aux enseignants.

- Pour les enfants (souvent déplacés, retournés ou sortis des mines/groupes armés) :
 - Espaces Amis des Enfants (EAE) : Aménager des zones sécurisées au sein du CRS pour des activités récréatives, des chants collectifs et des jeux traditionnels afin de briser l'isolement des enfants déplacés.
 - Prise en charge des traumatisés de guerre et de catastrophes : Séances de thérapie de groupe menées par des assistants psychosociaux pour aider les enfants à verbaliser la peur des affrontements ou le deuil lié aux inondations.
 - Groupes d'écoute pour les filles survivantes : Mise en place de cellules d'alerte et d'écoute confidentielles connectées aux structures de santé pour la prise en charge médicale et psychologique rapide des victimes de violences sexuelles.
 - Kits de dignité et fournitures d'urgence : Distribution gratuite d'uniformes, de cahiers et de matériel hygiénique, car la pauvreté des familles déplacées bloque souvent le retour des enfants à l'école.
- Pour les enseignants (souvent affectés eux-mêmes par la crise) :
 - Cercles de décharge émotionnelle : Rencontres hebdomadaires pour permettre aux enseignants d'exprimer leurs propres peurs face à l'insécurité ambiante.
 - Suivi du bien-être professionnel : Accompagnement par le psychologue du CRS pour prévenir le traumatisme secondaire (le stress lié à l'écoute quotidienne des récits tragiques des élèves).

2. Activités Éducatives et Pédagogie d'Urgence

L'école doit s'adapter à des enfants qui ont parfois manqué plusieurs années de scolarité à cause des fuites ou de déplacement répété dans la brousse.

- Programmes de Pédagogie Accélérée (PPA) : Condenser le programme scolaire officiel de deux années primaires en une seule année au CRS pour rattraper le retard.
- Éducation en Situation d'Urgence (ESU) : Intégrer des cours de sensibilisation aux risques des restes explosifs de guerre (REG) et des mines, ceci est d'une importance dans les zones de combat.
- Création d'Espaces Temporaires d'Apprentissage (ETA) : Utiliser des structures semi-durables (bâches, hangars communautaires) pour accueillir les vagues d'enfants déplacés lorsque les infrastructures officielles sont détruites ou surchargées.
- Réintégration scolaire rapide : Organiser des passerelles directes et gratuites vers les écoles primaires publiques locales dès que le niveau de l'enfant est stabilisé.

3. Formation Spécifique des Enseignants

Les enseignants des villages doivent être outillés pour devenir les premiers remparts de la protection de l'enfance.

- Formation en Approche Psychosociale Communautaire (APC) : Apprendre aux enseignants à intégrer des petits exercices de relaxation et d'expression émotionnelle directement dans leurs cours quotidiens.
- Repérage des signes de détresse psychologique : Former les enseignants à identifier les comportements d'alerte chez l'enfant (mutisme soudain, agressivité, sursauts au moindre bruit fort rappelant les détonations) afin de les référer à l'assistant psychosocial du centre.
- **Formation sur la Protection de l'Enfance et la PEAS** : Sessions obligatoires sur la Prévention de l'Exploitation et des Abus Sexuels (PEAS) et l'interdiction stricte des châtiments corporels.

4. Protection Communautaire et Résilience locale

L'implication des structures villageoises est la clé pour sécuriser l'environnement du CRS.

- Collaboration avec les RECOPE (Réseaux Communautaires de Protection de l'Enfant) : Travailler avec ces comités villageois pour identifier les enfants non accompagnés, séparés de leurs parents à cause des combats, ou ceux qui travaillent dans les carrés miniers de la région afin de les amener au CRS.
- Cantines scolaires d'urgence : Fournir au moins un repas chaud quotidien aux apprenants dans le centre. La faim est l'une des causes majeures d'abandon scolaire chez les déplacés.
- Initiation professionnelle et cohésion sociale : Pour les adolescents trop âgés pour le cycle primaire, organiser de courtes formations aux petits métiers (ex. : menuiserie, coupe-couture) pour favoriser leur autonomie économique et renforcer la cohabitation pacifique entre communautés

➤ Sante

L'objectif est d'assurer une prise en charge médicale et psychosociale appropriée, aux vulnérables, aux survivants de violences sexuelles et celles basées sur le genre (SGBV), les victimes des violences sexuelles liées aux conflits, les victimes d'abus et exploitation sexuelles (EAS) et Harcèlement sexuelles (HS), les familles démunies et les sans-abris (veuves), les orphelins et les enfants marginalisés, les victimes de catastrophes naturelles et autres situations conflictuelles. Créer un réseau des assistants psychosociaux et des gestionnaires des cas VBG /PSEA pour améliorer la qualité de la prise en charge. Dans ce domaine HOL-DRC intervient aussi dans la lutte contre la malnutrition, les maladies chroniques et autres maladies épidémiologiques. Appuyer les soins de santé mentale et soutien psychosocial à travers les psychologues, les psychiatres, les infirmiers, les assistants psychosociaux, Construction et réhabilitation des structures sanitaires.

➤ Domaine socio-économique

L'objectif est d'offrir un paquet socioéconomique en créant des groupes de mouvements des femmes (MUSO et les A. V.E.C), centre des activités ergo thérapeutiques (cuisine améliorée, alphabétisation, tricotages, informatiques, coupe et coutures, élevages, activités champêtres,) et activités CASH MONEY pour l'autonomisation de la population démunie.

L'organisation HOPE OF LIFE DRC (HOL-DRC), oriente ses objectifs socio-économiques vers la réduction de la pauvreté, l'autonomisation financière et le relèvement des populations marginalisées par les conflits à l'Est de la République Démocratique du Congo.

Les actions concrètes s'articulent autour de plusieurs axes fondamentaux :

Objectifs socio-économiques clés

- Soutien à l'entrepreneuriat féminin : Autonomiser les femmes et les mères de famille à travers le financement de petites activités génératrices de revenus (AGR).
- Insertion et réinsertion professionnelle : Offrir des formations techniques et des apprentissages professionnels aux jeunes déscolarisés pour faciliter leur accès au marché du travail.
- Développement de la microfinance : Permettre l'accès à des microcrédits adaptés afin d'aider les ménages vulnérables à stabiliser leurs ressources financières.
- Renforcement de la sécurité alimentaire : Encadrer et former les communautés locales à la production agricole, à l'élevage, ainsi qu'à la conservation et la commercialisation des produits de la terre.
- Prise en charge des personnes vulnérables : Réduire l'impact économique des crises sanitaires ou sécuritaires sur les foyers les plus démunis, notamment les victimes de violences basées sur le genre (VBG) les victimes des catastrophes naturelles et les personnes affectées par les maladies.

➤ **Domaine juridique et Protection**

L'objectif est de Protéger les droits et la dignité des victimes pour la prévention des violences basées sur le genre ; EAS et HS et autres personnes en situation difficiles en faisant un accompagnement juridique et judiciaire.

Dans le domaine **juridique et de la protection (Droits humains)**, HOPE OF LIFE DRC centre ses objectifs sur la défense des personnes vulnérables, la justice sociale et la lutte contre l'impunité dans les zones touchées par les conflits à l'Est de la RDC.

Les interventions visent les priorités stratégiques suivantes :

Objectifs de protection et juridiques

- **Défense des droits humains** : Promouvoir et veiller au respect rigoureux des libertés fondamentales, des textes nationaux et des traités internationaux.
- **Accompagnement juridique et judiciaire** : Offrir une assistance légale gratuite (conseils, orientation et prise en charge des frais de justice) aux personnes démunies face aux tribunaux.
- **Lutte contre les violences basées sur le genre (VBG)** : Assurer la protection et le plaidoyer juridique pour les femmes et les filles victimes d'abus, d'exploitations ou de violences sexuelles.
- **Protection des droits de l'enfant** : Lutter contre le travail des enfants, la maltraitance, et garantir un accompagnement juridique spécifique pour les mineurs en conflit avec la loi.
- **Plaidoyer et vulgarisation du droit** : Sensibiliser les communautés locales à la connaissance de leurs droits et exiger des autorités le respect de l'État de droit.
- **Résolution pacifique des conflits** : Appuyer la médiation communautaire, notamment pour la gestion des conflits fonciers ou familiaux avant qu'ils ne s'enveniment.

➤ **Démocratie et bonne gouvernance**

Formation de la citoyenneté responsable et promotion des valeurs démocratiques. Développer une approche de sensibilité aux conflits dans le cadre de la résolution pacifique de différents pour la paix et le développement.

Dans le volet **Démocratie et Bonne gouvernance**, l'organisation HOPE OF LIFE DRC se fixe pour objectif principal d'**accroître la transparence publique, de stimuler la participation citoyenne et de renforcer la redevabilité des dirigeants** au niveau local et provincial, particulièrement à l'Est de la RDC.

Pour y parvenir, l'organisation déploie ses actions selon plusieurs orientations stratégiques :

Objectifs en Démocratie et Bonne gouvernance

- **Promotion du contrôle citoyen** : Sensibiliser et former les communautés locales à suivre de près la gestion de la chose publique ainsi que l'utilisation des budgets participatifs.
- **Redevabilité des gestionnaires** : Mettre en place des espaces d'échanges, des débats publics et des campagnes d'information pour pousser les autorités locales à rendre des comptes à la population.
- **Participation des groupes marginalisés** : Encourager et faciliter l'intégration active des femmes et de la jeunesse dans les instances de prise de décision politiques et communautaires.
- **Éducation civique et électorale** : Former les citoyens sur leurs devoirs, le processus électoral et l'importance de scrutins transparents et apaisés.
- **Appui à la décentralisation** : Accompagner la structuration des organisations de la société civile à la base pour qu'elles collaborent plus efficacement avec les entités territoriales décentralisées (ETD).

- **Lutte contre la corruption :** Mener des actions de sensibilisation et de plaidoyer pour promouvoir l'éthique, la transparence et dénoncer la mauvaise gestion des ressources locales
- **Environnement et climat**

Notre objectif est de lutter contre le réchauffement climatique, favoriser la conservation de la nature, protéger les espèces rares et les reboisements, etc.

La gestion des ressources naturelles

L'organisation HOPE OF LIFE DRC se fixe pour mission de lutter contre la destruction des écosystèmes et les perturbations climatiques qui aggravent la précarité des populations à l'Est de la République Démocratique du Congo.

Ses objectifs stratégiques et ses actions de terrain visent les priorités suivantes :

Objectifs en Environnement et Climat

- **Lutte contre le réchauffement climatique :** Atténuer les impacts du dérèglement climatique dans la région du Kivu par des actions concrètes de séquestration de carbone.
- **Reforestation et restauration des sols :** Reboiser les zones dégradées en organisant des campagnes de distribution et de plantation d'arbres et de jeunes plants pour lutter contre l'érosion.
- **Éducation et sensibilisation environnementale :** Éveiller la conscience écologique des jeunes, des élèves et des communautés locales afin de vulgariser les bonnes pratiques de protection de la biodiversité.
- **Préservation des écosystèmes locaux :** Protéger les forêts et les ressources naturelles du bassin du Kivu face à la déforestation et à l'exploitation anarchique qui menacent la faune et la flore.
- **Promotion de l'éco-citoyenneté :** Impliquer activement les populations locales dans la gestion durable de leur environnement direct pour garantir la durabilité de leurs moyens de subsistance

➤ **Sécurité alimentaire**

Contribuer à l'amélioration durable de la sécurité alimentaire et de la résilience des communautés vulnérables en renforçant la production agricole, l'accès aux aliments, les revenus des ménages et les bonnes pratiques de nutritionnelle.

Les objectifs spécifiques :

- Renforcer la production agricole et l'élevage des petits bétails dans les ménages.
- Améliorer l'accès des populations vulnérables à une alimentation suffisante et diversifiée.
- Promouvoir les bonnes pratiques de nutrition, notamment pour les femmes enceintes, les mères allaitantes et les enfants de moins de cinq ans.
- Développer les moyens de subsistance et les activités génératrices de revenus.
- Renforcer la résilience des communautés face aux crises, aux conflits et aux changements climatiques.
- Encourager une gestion durable des ressources naturelles afin de préserver les moyens de production agricole.

Ces interventions visent à réduire la faim, améliorer les conditions de vie et permettre aux communautés de devenir plus autonomes face aux chocs économiques, climatiques et sécuritaires.

➤ **Résolution pacifique des conflits et la cohésion sociale**

HOPE OF LIFE DRC veut promouvoir une communauté sans violence en priorisant le « dialogue » comme le moyen TRES efficace pour la résolution des conflits

Dans le volet de la **Cohésion sociale et résolution pacifique des conflits**, l'organisation

HOPE OF LIFE DRC se fixe pour objectif prioritaire de **restaurer le dialogue intercommunautaire, de rebâtir la confiance collective et de prévenir la violence** à l'Est de la République Démocratique du Congo.

Afin de pacifier durablement les zones fragiles, l'organisation oriente ses actions selon les objectifs spécifiques suivants :

Objectifs en Cohésion sociale et Résolution des conflits

- **Médiation et prévention des conflits** : Créer et accompagner des comités locaux de paix pour détecter, arbitrer et résoudre pacifiquement les tensions intercommunautaires, familiales ou foncières avant qu'elles n'évoluent en violences armées.
- **Rapprochement intercommunautaire** : Faciliter des espaces de dialogue inclusifs et des tribunes d'expression populaire permettant aux différentes communautés de confronter leurs visions, de déconstruire les préjugés et de s'accorder sur des solutions consensuelles.
- **Éducation à la culture de la paix** : Sensibiliser et former les leaders d'opinion, les jeunes et les femmes aux valeurs de la tolérance, de la non-violence, du respect de la diversité et de la citoyenneté responsable.
- **Mobilisation communautaire inclusive** : Impliquer activement les groupes marginaux, notamment les jeunes à risque et les survivantes de violences, dans les processus de stabilisation locale pour transformer les divisions en solidarité collective.
- **Collaboration avec les autorités locales** : Travailler avec les structures coutumières, civiles et sécuritaires pour harmoniser les mécanismes traditionnels de gestion de crise avec les lois de la République, en assurant ainsi un climat social serein et pérenne.

➤ **Domaine de la Recherche Scientifique et Enquête Communautaire**

Notre objectif est de faire avancer la science en menant des études et recherches minutieuses afin de promouvoir la science dans les orientations ci-après :

- **Evaluation** : nous possédons des experts chargés de mener des évaluations avant, pendant et après le projet (évaluations initiales, les évaluations score cadre et les évaluations finales)
- **Expertise Holistique** : Hope of life DRC possède des experts dans les domaines multisectoriels entre autres :
 - Les experts en santé mentale et soutien psychosocial capable de mettre en œuvre les activités psychosociales dans les programmes intégrés
 - Les experts juridiques capables d'implémenter les activités d'accompagnement juridique et judiciaire dans le cadre de protection de droits des victimes.
 - Expertise en réinsertion sociaux économique. Nous possédons des experts dotés des compétences en réinsertion sociaux économiques pouvant mettre en marche ces activités dans tous les programmes de protection.
 - Expertise en sécurité alimentaire. Nous possédons des experts dans ce domaine qui peuvent implémenter ces activités dans tous les projets multisectoriels en fin de lutter contre la famine dans la communauté.
- Etudes Epidémiologique et autres problèmes d'ordre social. Hope of life DRC a des experts doués des compétences dans les études épidémiologiques et autres problèmes de santé dans les communautés en RDC.
- Formations : Hope of life DRC possède une équipe des formateurs des formateur pouvant apporter une expertise dans la capacitation des agents ou des prestataires nationaux et internationaux dans les différents domaines ou volet ci-haut cités. A travers l'appui de ses partenaires, Hope of life DRC envoie ces équipes en formation dans des différents pays pour contribuer à l'épanouissement de ces agents, en négociant des bourses d'étude et des formations pour accorder la chance à tous ces agents de contribuer au développement de la RDC).

3. CONTEXTE DE CRS A KALEHE

Le contexte des structures éducatives et des centres de récupération scolaire dans le Territoire de Kalehe (Sud-Kivu) est marqué par une crise humanitaire et sécuritaire aiguë. L'intensification des affrontements armés et les catastrophes naturelles successives ont profondément déstabilisé le système scolaire classique, rendant le rôle de la récupération scolaire à la fois crucial et extrêmement difficile à mettre en œuvre.

Voici les principaux axes qui définissent la situation actuelle :

1. Une explosion du décrochage scolaire due aux déplacements de populations

Les combats récurrents forcent des milliers de familles à fuir leurs villages. Ces déplacements massifs créent un afflux d'enfants en rupture scolaire.

- **Des milliers d'enfants hors système :** Les vagues successives de déplacés de guerre et de retournés s'entassent dans des zones plus sécurisées (comme Minova ou Kasheke), alourdissant la demande pour des structures alternatives ou de rattrapage.
- **Des zones totalement paralysées :** Dans plusieurs groupements comme **Ziralo, Shanje, Lumbishi, Katasomwa, Bushako et Chambombo**, l'insécurité est telle que la rentrée scolaire de septembre 2026 y a été quasi inexistante. Les centres de récupération ou d'encadrement informels peinent à y fonctionner stables.

2. Une précarité économique extrême pour les familles

Même là où des structures éducatives restent ouvertes, l'accès y est limité par la pauvreté.

- **Incapacité de payer les frais :** Les parents, dépouillés de leurs moyens de subsistance à cause de la guerre, ne peuvent pas supporter le coût des fournitures ou des contributions scolaires exigées. Cela alimente continuellement le nombre d'enfants qui abandonnent l'école régulière et qui basculent vers le besoin d'une éducation non formelle (récupération).

3. Destruction et vandalisme des infrastructures

Les infrastructures éducatives dans le Territoire de Kalehe subissent de plein fouet les conséquences de la guerre.

- Plusieurs bâtiments scolaires ont été **vandalisés ou occupés** par des déplacés ou des forces en présence.
- Le manque d'espaces sécurisés et aménagés complique l'organisation logistique des Centres de Rattrapage Scolaire (CRS) ou des espaces temporaires d'apprentissage généralement mis en place par les ONG humanitaires.

4. La résilience locale face au manque de moyens

Malgré ce tableau sombre, les acteurs de la société civile, comme le Parlement des jeunes de Kalehe, et certaines organisations humanitaires tentent de mener des plaidoyers. Ils demandent des couloirs sécurisés pour l'éducation, des distributions de kits d'urgence et la gratuité effective ou des subventions pour les structures accueillant les enfants déplacés et vulnérables.

La guerre a un impact très profond sur la scolarisation des enfants dans le territoire de Kalehe. Elle ne provoque non seulement des fermetures des écoles, elle entraîne une rupture de parcours scolaire, des déplacements, une dégradation des conditions d'apprentissage et une augmentation des risques de protection. Les informations disponibles en 2025-2026 montrent que la situation reste particulièrement préoccupante dans le Sud-Kivu (*Rapports de l'ONU et des agences humanitaires (OCHA), Rapport de situation sur le Sud-Kivu (15 septembre 2026), Rapports OCHA de situation d'avril et juillet 2026, Aperçu des Besoins Humanitaires (Janvier 2026)*). Le territoire de Kalehe est

directement affecté par les mouvements de population et les affrontements, avec des conséquences sur la fréquentation scolaire.

1. Fermeture et interruption des écoles

Le premier effet est la fermeture ou la non-fréquentation des établissements scolaires. À l'échelle du Sud-Kivu, le Plan de réponse humanitaire recense 1 863 écoles fermées, faisant de la province l'une des zones les plus affectées par la crise éducative. <https://humanitarianaction.info/plan/1509/document/besoins-humanitaires-et-plan-de-reponse-republique-democratique-du-congo-2026/article/34-education-13> , <https://humanitarianaction.info/plan/1509/document/besoins-humanitaires-et-plan-de-reponse-republique-democratique-du-congo-2026/article/34-education-13>

Dans Kalehe, les affrontements et l'insécurité ont également paralysé le fonctionnement de plusieurs écoles. Des informations locales de 2026 signalent que des écoles restent fermées et que les déplacements liés aux conflits empêchent des enfants de suivre normalement les cours.

Conséquence : les enfants accumulent plusieurs semaines ou plusieurs mois de retard scolaire.

2. Déplacement massif des enfants et de leurs familles

La guerre provoque le déplacement des familles vers des zones considérées comme plus sûres. Pour un enfant, le déplacement signifie souvent :

Déplacement → abandon de l'école d'origine → absence de documents scolaires → interruption des apprentissages → retard scolaire

Une analyse humanitaire publiée en 2025 estimait que plus de 700 000 personnes avaient été nouvellement déplacées dans le contexte des combats dans l'Est, dont environ 41 % d'enfants d'âge scolaire. À Kalehe, des témoignages rapportent notamment que plusieurs élèves, en particulier parmi les enfants déplacés par la guerre, ont abandonné leurs études. <https://response.reliefweb.int/democratic-republic-congo/cluster-protection/reports?page=46>, <https://unric.org/fr/rdc-trente-ans-de-deplacements-dus-a-la-violence/>

3. Augmentation du nombre d'enfants déscolarisés

Un enfant qui manque quelques jours peut rattraper son retard. Mais lorsqu'il manque 3 mois ; 6 mois ; 1 année ; voire plusieurs années, il devient progressivement difficile de revenir dans une classe correspondant à son âge. L'UNICEF estimait déjà en février 2025 qu'environ 330 000 enfants supplémentaires avaient été contraints d'abandonner leurs études dans le Nord-Kivu et le Sud-Kivu en raison de la crise. Il faut donc considérer les enfants déscolarisés comme une population prioritaire pour les programmes d'apprentissage accéléré et de récupération scolaire. <https://www.unicef.org/drcongo/communiques-presse/milliers-enfants-supplementaires-prives-education-crise-aggrave>

4. Retard dans les apprentissages

La guerre produit une conséquence moins visible même lorsque l'école reste officiellement ouverte, la qualité et la continuité des apprentissages peuvent être fortement perturbées. Un enfant peut être inscrit mais manquer régulièrement les cours ; changer plusieurs fois d'école ; arriver en retard ; ne pas avoir de matériel ; vivre dans un environnement d'insécurité ; avoir des difficultés à se concentrer après des

événements traumatisants. On en parlait alors à une situation de déscolarisation partielle. C'est pourquoi un CRS ne devrait pas seulement accueillir les enfants qui ont complètement abandonné l'école, mais également ceux qui ont accumulé un important retard d'apprentissage.

5. Destruction ou utilisation des infrastructures scolaires

Les conflits ont également endommagé les bâtiments scolaires.

Le plaidoyer de HOPE OF LIFE DRC en faveur des Centres de récupération scolaire (CRS) à Kalehe est particulièrement important, parce qu'il permet de transformer une réponse ponctuelle à la déscolarisation en une réponse structurée, reconnue et financée par les autorités et les partenaires humanitaires. <https://reliefweb.int/report/democratic-republic-congo/plaidoyer-pour-la-liberation-et-desengorgement-des-ecoles-occupees-et-utilisees-comme-abri-par-les-personnes-deplaces-aout-2024>.

1. Faire reconnaître la récupération scolaire comme une urgence

Dans le contexte de conflit et de déplacements, le plaidoyer permet de rappeler que fermer une école ou interrompre la scolarité d'un enfant ne signifie pas seulement perdre quelques mois de cours. Plus la rupture est longue, plus l'enfant risque d'accumuler du retard et d'abandonner définitivement l'école.

« Aucun enfant affecté par la guerre à Kalehe ne doit perdre définitivement son droit à l'éducation à cause du conflit. »

2. Donner une voix aux enfants déscolarisés

Les enfants en rupture scolaire sont souvent moins visibles que les enfants qui fréquentent encore une école. Le plaidoyer permet à HOPE OF LIFE DRC de documenter leur situation et de faire entendre leurs besoins des enfants déplacés ; des enfants retournés ; des enfants ayant perdu plusieurs années scolaires ; des filles déscolarisées ; des enfants vivant avec handicap ; des enfants issus de ménages très vulnérables. *Cfr le tableau d'état de besoin de CRS ci-dessous*

Le CRS devient alors un instrument de protection et de réintégration, et pas seulement un lieu où l'on donne des cours.

3. Influencer les autorités éducatives

HOPE OF LIFE DRC utilise son plaidoyer pour demander aux autorités :

- La reconnaissance des CRS comme mécanisme de récupération des apprentissages ;
- L'intégration des CRS dans les plans éducatifs locaux ;
- L'affectation ou la mise à disposition d'enseignants/facilitateurs ;
- La fourniture de matériel pédagogique ;
- L'identification officielle des enfants déscolarisés ;
- La facilitation de leur réintégration dans les écoles formelles ;
- La sécurisation des espaces d'apprentissage.

L'objectif est que les CRS ne dépendent pas uniquement de financements ponctuels des ONG.

4. Mobiliser les bailleurs

C'est probablement l'un des objectifs les plus importants du plaidoyer de HOPE OF LIFE DRC. Ce plaidoyer permet donc de construire le lien : **Crise à Kalehe → enfants déscolarisés → preuves/documentation → solution CRS → mobilisation des ressources.**

5. Faire passer les CRS d'une initiative locale à un modèle reconnu

HOPE OF LIFE DRC pourrait progressivement développer un modèle :

CRS Kalehe → expérience pilote → documentation des résultats → plaidoyer → financement → extension à d'autres zones.

Par exemple, si un premier programme accompagne **500 enfants**, HOPE OF LIFE DRC peut mesurer :

- Combien ont récupéré leur niveau scolaire ;
- Combien ont réintégré l'école formelle ;

- Combien ont abandonné ;
- Evolution filles/garçons ;
- Evolution en lecture et mathématiques ;
- Evolution du bien-être psychosocial.

Ces résultats deviennent des **preuves de plaidoyer**.

« Comment créer un mécanisme durable de récupération scolaire pour les enfants affectés par les crises à Kalehe ? »

1. Mettre en place un « Système Kalehe de Récupération Scolaire »

L'idée serait de créer un dispositif appelé par exemple :

SKRS – Système de Kalehe pour la Récupération Scolaire et la Réintégration des Enfants affectés par les Crises

Il fonctionnerait autour de 5 piliers dont : **Identification → Récupération → Protection → Réintégration → Suivi**

2. Commencer par identifier les enfants qui ont besoin de récupération

Il faut connaître combien d'enfants ont abandonnés l'école ; leur âge ; leur dernier niveau scolaire ; depuis combien de temps ils sont déscolarisés ; pourquoi ils ont abandonné ; leur lieu actuel de résidence ; s'ils sont déplacés, retournés ou membres de la communauté d'accueil ; les enfants vivant avec handicap ; les filles exposées aux risques spécifiques ; ceux qui peuvent réintégrer directement l'école ; ceux qui nécessitent une récupération accélérée.

Créer un registre local

HOPE OF LIFE DRC pourrait développer, avec les écoles et les communautés, un registre des enfants déscolarisés.

Chaque enfant aurait un dossier simple comprenant : **Code enfant → âge → sexe → village → niveau atteint → années hors école → niveau d'apprentissage → besoins de protection → orientation → progression → réintégration.**

Il faut éviter de diffuser publiquement les données personnelles des enfants.

3. Transformer les CRS en « passerelles » vers l'école

C'est probablement le changement le plus important. Le CRS ne devrait pas devenir une école parallèle permanente, son rôle devrait être de permettre à l'enfant de : **Rattraper ses apprentissages → atteindre le niveau attendu → retourner dans l'école formelle.**

Par exemple :

Enfant	de	12	ans	ayant	abandonné	l'école	pendant	3	ans
↓									
Évaluation									initiale
↓									
9–12			mois				de		recupération accélérée
↓									
Évaluation									finale
↓									
Orientation				vers		la		classe	appropriée
↓									
Suivi pendant 6–12 mois									

4. Utiliser un programme d'apprentissage accéléré

A. Lecture et écriture

Conférence ; compréhension ; expression écrite ; vocabulaire ; communication.

B. Mathématiques

- Calcul ; opérations ; résolution de problèmes ; raisonnement logique.

C. Compétences de vie

- Résolution pacifique des conflits ; communication ; hygiène ; prévention des violences ; droits de l'enfant ; éducation à la paix.

D. Soutien psychosocial

Les enfants affectés par les conflits peuvent avoir des difficultés de concentration, de confiance ou de participation. Il faut donc intégrer des activités adaptées aux jeux ; des activités artistiques ; le sport ; des groupes de parole ; des activités récréatives ; le référencement des cas nécessitant une prise en charge spécialisée.

5. Créer un corps local de « facilitateurs de récupération scolaire »

C'est essentiel pour la durabilité. Au lieu de dépendre uniquement les enseignants venant de l'extérieur, HOPE OF LIFE DRC pourrait identifier dans les communautés les enseignantes ; les jeunes diplômés ; les éducateurs communautaires ; les animateurs ; les personnes ayant une expérience pédagogique. Ils recevraient une formation spécifique sur la **Pédagogie accélérée , protection de l'enfant, premiers secours psychologiques, inclusion, gestion de classe , identification des enfants à risque.**

Puis HOPE OF LIFE DRC créerait un répertoire local des facilitateurs qualifiés.

6. Créer un système de certification des acquis

C'est un élément déterminant pour convaincre les parents car un enfant qui fréquente le CRS doit savoir « **Qu'est-ce que je vais obtenir à la fin ?** »

Il faudrait donc travailler avec les autorités éducatives compétentes pour que les enfants soient évalués au départ ; évalués périodiquement ; évalués à la sortie ; orientés vers le niveau scolaire approprié. L'objectif final doit être la réintégration dans le système éducatif reconnu.

7. Établir un partenariat formel avec les écoles

Chaque CRS devrait avoir plusieurs écoles de référence. Les directeurs des écoles partenaires participeraient à l'identification des enfants ; l'évaluation ; l'orientation ; la réintégration ; le suivi après réintégration. Cela crée une véritable chaîne de récupération scolaire.

8. Mettre en place un mécanisme communautaire

La durabilité ne peut pas dépendre uniquement de HOPE OF LIFE DRC.

Dans chaque zone, il faudrait créer un comité communautaire de récupération scolaire

Il pourrait réunir les représentants des parents ; les enseignants ; les responsables scolaires ; les jeunes ; les représentants des femmes ; les leaders communautaires ; les représentants des enfants/adolescents ; les autorités locales. Son rôle serait notamment de rechercher les enfants déscolarisés ; sensibiliser les parents ; prévenir les abandons ; suivre la fréquentation ; mobiliser des ressources locales ; contribuer à la protection des enfants.

9. Introduire un système « Early Warning »

C'est ce qui permettrait de passer de la récupération à la prévention.

L'objectif est de ne pas attendre que l'enfant abandonne l'école pendant trois ans avant d'intervenir. Chaque école pourrait suivre quelques indicateurs des absences répétées ; la baisse brutale des résultats ; le risque de mariage précoce ; le travail des enfants ; le déplacement familial ; l'insécurité ; les difficultés économiques ; les problèmes de protection.

Lorsqu'un enfant est identifié comme étant à risque, l'école et la communauté interviennent rapidement.

10. Créer un modèle de financement mixte

Il ne faut pas que 100 % du budget des CRS dépende d'un seul bailleur.

L'objectif serait progressivement de faire passer les CRS de :

Source	Contribution
Bailleurs internationaux	Financement principal au démarrage
UNICEF/partenaires éducation	Matériel, expertise, formation
ONG internationales	Technique de financement/partenariat
Gouvernement/autorités éducatives	Intégration institutionnelle
Communautés	Localisation de la mobilisation
Diaspora	Contribution financière ciblée
Secteur privé local	Kits, mobilier, équipements
Fondations	Innovation et expansion
HOPE OF LIFE DRC	Coordination, mobilisation et suivi

11. Créer un « Fonds local pour la récupération scolaire de Kalehe »

Les contributions pourraient provenir de bailleurs ; fondations ; diaspora de Kalehe ; entreprises ; églises/confessions religieuses ; associations ; ONG ; particuliers.

Même de petites contributions peuvent servir à financer les tableaux ; les cahiers ; les kits scolaires ; la rémunération complémentaire des facilitateurs ; le mobilier ; les activités récréatives ; le transport ; la réintégration des enfants vulnérables.

12. Faire de Kalehe un « laboratoire » d'éducation en situation de crise

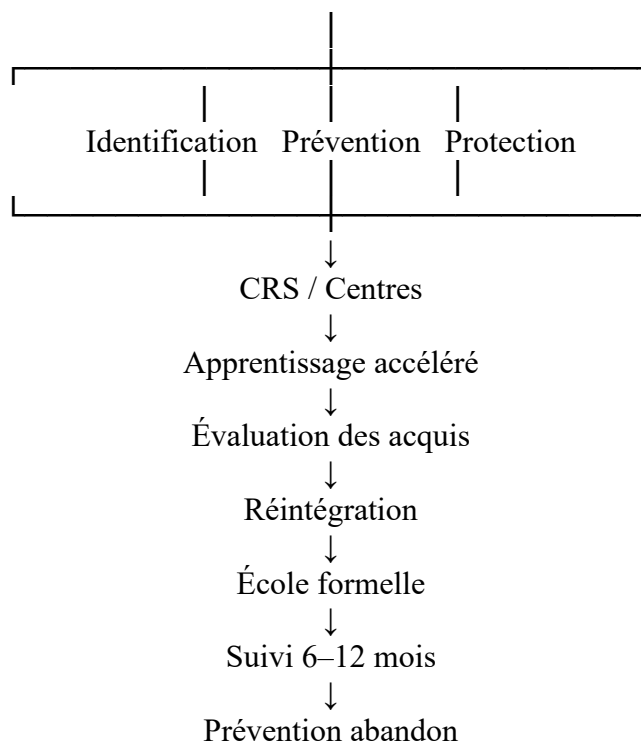
HOPE OF LIFE DRC propose quelque chose de plus ambitieux, un modèle reproductible permettant de démontrer qu'il est possible de récupérer et réintégrer les enfants affectés par les conflits dans un territoire rural et fortement touché par les déplacements.

Après 2–3 ans, HOPE OF LIFE DRC pourrait présenter :

- Nombre d'enfants identifiés ;
- Nombre d'enfants récupérés ;
- Taux de fréquentation ;
- Taux de réussite ;
- Nombre réintégré dans les écoles ;
- Taux de maintien après réintégration ;
- Nombre de filles réintégrées ;
- Nombre d'enfants handicapés inclus ;
- Nombre d'enseignants formés ;
- Coût moyen par enfant récupéré.

13. Une architecture concrète pour HOPE OF LIFE DRC

SYSTÈME KALEHE DE RÉCUPÉRATION SCOLAIRE



METTRE LES CRS AU CŒUR DE LA REPONSE HUMANITAIRE

HOPE OF LIFE DRC défend une conception plus large du CRS : **CRS = Éducation - Protection - Soutien psychosocial -Réintégration -Résilience.**

Cela permet de créer des passerelles avec plusieurs secteurs :

- **Education ;**
- **Protection de l'enfant ;**
- **GBV/VBG ;**
- **Nutrition ;**
- **Santé mentale et soutien psychosocial ;**
- **Protection sociale ;**
- **Cohésion sociale/paix.**

HOPE OF LIFE DRC pense qu'avec ce plaidoyer peut produire un changement majeur dans le Territoire de Kalehe

8. Le plaidoyer peut produire cinq changements majeurs

Niveau	Changement recherché
Enfant	Retour à l'apprentissage
Famille	Réduction du risque d'abandon définitif
Communauté	Mobilisation en faveur de l'éducation
Autorités	Reconnaissance et intégration des CRS

Bailleurs	Financement et extension du programme
------------------	---------------------------------------

9. Une stratégie de plaidoyer pour HOPE OF LIFE DRC

Axe 1 — Documentation

HOPE OF LIFE DRC doit disposer de données locales :

Combien d'enfants sont déscolarisés à Kalehe et dans les autres zones ciblées ?

HOPE OF LIFE DRC disponibilise la fiche ci-dessous pour la collecte des données des enfants déscolarisés

FICHE D'ENQUÊTE ET DE COLLECTE DES DONNÉES DES ENFANTS DÉSCOLARISÉS

Programme : Récupération et réintégration scolaire des enfants affectés par les crises

Zone : Territoire de Kalehe – Sud-Kivu

Période de collecte : _____

Enquêteur/trice : _____

Aire/village : _____

Date : ____ / ____ / ____

CONSIGNES À L'ENQUÊTEUR/TRICE

1. Expliquer à l'enfant et/ou à son parent/tuteur l'objectif de l'enquête.
2. Ne pas promettre une inscription automatique dans un CRS ou une école.
3. Respecter la confidentialité des informations recueillies.
4. Ne pas demander à l'enfant de raconter en détail des expériences traumatisantes.
5. Toute situation urgente de protection doit être référée selon le mécanisme établi par HOPE OF LIFE DRC.
6. Utiliser un **code d'identification** plutôt que le nom complet dans les bases de données partagées.
7. Les informations concernant la protection, la santé ou les violences doivent être conservées de manière strictement confidentielle.

SECTION A – IDENTIFICATION DE L'ENFANT

A1. Code unique de l'enfant : _____

A2. Nom et postnom : _____

A3. Prénom : _____

A4. Sexe :

☐ Masculin

☐ Féminin

☐ Autre / préfère ne pas répondre

A5. Âge : _____ ans

A6. Date de naissance, si connue : ____ / ____ / ____

A7. Village/localité de résidence actuelle :

A8. Groupement : _____

A9. Chefferie : _____

A10. Territoire : Kalehe

A11. L'enfant vit actuellement avec :

☐ Père et mère

☐ Père seulement

☐ Mère seulement

☐ Autre membre de la famille

☐ Tuteur/tutrice

☐ Famille d'accueil

☐ Seul(e) / sans accompagnement stable

☐ Autre : _____

A12. Numéro de téléphone du parent/tuteur, si disponible :

SECTION B – SITUATION DE DÉPLACEMENT

B1. Statut actuel de l'enfant :

☐ Communauté d'accueil

☐ Déplacé interne

☐ Retourné

☐ Réinstallé

☐ Autre : _____

B2. L'enfant a-t-il été déplacé à cause de la crise ?

☐ Oui

☐ Non

☐ Ne sait pas / préfère ne pas répondre

B3. Si oui, depuis quand ?

B4. Nombre de déplacements connus :

☐ 1

☐ 2

☐ 3 ou plus

☐ Ne sait pas

B5. L'enfant a-t-il changé d'école à cause d'un déplacement ?

☐ Oui

☐ Non

SECTION C – PARCOURS SCOLAIRE

C1. L'enfant a-t-il déjà fréquenté l'école ?

☐ Oui

☐ Non

Si non, passer à la section D.

C2. Dernière école fréquentée :

C3. Localisation de la dernière école :

C4. Niveau/classe atteint avant l'abandon :

☐ 1ère année primaire

☐ 2ème année primaire

☐ 3ème année primaire

☐ 4ème année primaire

☐ 5ème année primaire

☐ 6ème année primaire

☐ 1ère secondaire

☐ 2ème secondaire

☐ 3ème secondaire

☐ 4ème secondaire

☐ Autre : _____

C5. Année de dernière fréquentation scolaire :

C6. Pendant combien de temps l'enfant a-t-il été déscolarisé ?

☐ Moins de 3 mois

☐ 3–6 mois

- ☐ 6–12 mois
- ☐ 1–2 ans
- ☐ 2–3 ans
- ☐ Plus de 3 ans

C7. L'enfant possède-t-il un document scolaire ou une preuve de son ancien niveau ?

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ Partiellement
- ☐ Ne sait pas

C8. Si oui, lequel ?

- ☐ Bulletin
- ☐ Certificat
- ☐ Carnet scolaire
- ☐ Attestation
- ☐ Autre : _____

SECTION D – RAISONS DE LA DÉSCOLARISATION

D1. Quelle est la principale raison de l'abandon scolaire ?

- ☐ Insécurité/conflit
- ☐ Déplacement de la famille
- ☐ Fermeture de l'école
- ☐ Destruction/endommagement de l'école
- ☐ Manque d'argent
- ☐ Manque de fournitures scolaires
- ☐ Travail de l'enfant
- ☐ Activités domestiques
- ☐ Maladie/problème de santé
- ☐ Handicap ou difficulté d'apprentissage
- ☐ Grossesse
- ☐ Mariage/union précoce
- ☐ Violence/problème de protection
- ☐ Décès d'un parent/tuteur
- ☐ Distance entre domicile et école
- ☐ Manque d'enseignants
- ☐ Difficultés d'apprentissage
- ☐ Refus familial
- ☐ Manque de nourriture
- ☐ Autre : _____

D2. Autres raisons de la déscolarisation :

D3. La situation qui a provoqué l'abandon est-elle toujours présente ?

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ Partiellement
- ☐ Ne sait pas

SECTION E – SITUATION ACTUELLE DE L'ENFANT

E1. Que fait actuellement l'enfant pendant les heures où il devrait être à l'école ?

- ☐ Reste à la maison
- ☐ Travail dans l'agriculture
- ☐ Petit commerce
- ☐ Travail domestique
- ☐ Travaux occasionnels
- ☐ S'occupe des frères/sœurs
- ☐ Activités religieuses
- ☐ Formation/apprentissage professionnel
- ☐ Traîne dans la communauté
- ☐ Autre : _____

E2. L'enfant souhaite-t-il retourner à l'école ?

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ Ne sait pas

E3. Le parent/tuteur souhaite-t-il que l'enfant retourne à l'école ?

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ Ne sait pas

E4. Quelle solution éducative serait la plus adaptée selon la famille ?

- ☐ Retour direct à l'école
- ☐ Centre de récupération scolaire
- ☐ Apprentissage accéléré
- ☐ Formation professionnelle
- ☐ Alphabétisation
- ☐ Autre : _____

SECTION F – ÉVALUATION RAPIDE DU NIVEAU D'APPRENTISSAGE

Cette section doit idéalement être administrée par un enseignant/facilitateur formé. Elle ne remplace pas une évaluation pédagogique complète.

F1. Lecture

L'enfant peut-il :

Compétence	Oui	Partiellement	Non
Reconnaître les lettres	☐	☐	☐
Lire des mots simples	☐	☐	☐
Lire une phrase simple	☐	☐	☐
Comprendre un court texte	☐	☐	☐
Répondre à des questions sur un texte	☐	☐	☐

Niveau estimé en lecture :

- ☐ Très faible
☐ Faible
☐ Moyen
☐ Bon
☐ Très bon

F2. Écriture

Compétence	Oui	Partiellement	Non
Écrire son prénom	☐	☐	☐
Copier une phrase	☐	☐	☐
Écrire une phrase simple	☐	☐	☐
Produire un court texte	☐	☐	☐

F3. Mathématiques

Compétence	Oui	Partiellement	Non
Reconnaître les nombres	☐	☐	☐
Effectuer des additions	☐	☐	☐
Effectuer des soustractions	☐	☐	☐
Effectuer des multiplications	☐	☐	☐
Effectuer des divisions	☐	☐	☐
Résoudre un problème simple	☐	☐	☐

Niveau estimé en mathématiques :

- ☐ Très faible
☐ Faible
☐ Moyen
☐ Bon
☐ Très bon

SECTION G – BESOINS PARTICULIERS ET INCLUSION

G1. L'enfant présente-t-il une difficulté qui peut affecter sa participation à l'apprentissage ?

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ Ne sait pas

G2. Si oui :

- ☐ Difficulté à voir
- ☐ Difficulté à entendre
- ☐ Difficulté à marcher/se déplacer
- ☐ Difficulté à communiquer
- ☐ Difficulté d'apprentissage
- ☐ Difficulté de concentration
- ☐ Autre : _____

G3. L'enfant a-t-il besoin d'un aménagement particulier pour fréquenter un CRS ?

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ À évaluer

Précisions :

SECTION H – PROTECTION ET BIEN-ÊTRE

Ne pas demander de détails sur les violences dans cette fiche. En cas de risque ou de révélation spontanée, appliquer immédiatement le protocole de référencement de HOPE OF LIFE DRC.

H1. L'enfant semble-t-il exposé à un risque de protection nécessitant une attention particulière ?

- ☐ Non identifié
- ☐ Oui – à référer
- ☐ Urgent – référencement immédiat
- ☐ À évaluer

H2. L'enfant présente-t-il des signes apparents de détresse ou de difficulté psychosociale nécessitant une attention ?

- ☐ Non identifié
- ☐ Oui – soutien psychosocial de première ligne
- ☐ Oui – référencement spécialisé
- ☐ À évaluer

H3. Besoin de référencement identifié :

- ☐ Protection de l'enfant
- ☐ Santé
- ☐ Soutien psychosocial
- ☐ Violence basée sur le genre
- ☐ Handicap/inclusion
- ☐ Nutrition
- ☐ Assistance sociale

- ☐ Aucun
☐ Autre : _____

Référencement effectué ?

- ☐ Oui
☐ Non
☐ À effectuer

Code/référence du cas : _____

SECTION I – BARRIÈRES À LA RÉINTÉGRATION

I1. Qu'est-ce qui pourrait empêcher l'enfant de retourner à l'école ?

- ☐ Frais scolaires
☐ Fournitures
☐ Uniforme
☐ Transport/distance
☐ Travail
☐ Tâches domestiques
☐ Insécurité
☐ Refus familial
☐ Grossesse/maternité
☐ Mariage/union
☐ Handicap
☐ Manque de place à l'école
☐ Niveau scolaire insuffisant
☐ Manque de documents scolaires
☐ Autre : _____

I2. Quel soutien serait prioritaire ?

- ☐ Kit scolaire
☐ Uniforme
☐ Transport
☐ Appui nutritionnel
☐ Soutien psychosocial
☐ Formation/rattrapage scolaire
☐ Appui familial
☐ Référencement protection
☐ Accessibilité handicap
☐ Autre : _____

SECTION J – ORIENTATION PROPOSÉE

Après l'entretien et l'évaluation :

J1. Orientation recommandée :

- ☐ Réintégration directe dans une école formelle
☐ Centre de récupération scolaire
☐ Programme d'apprentissage accéléré
☐ Programme de rattrapage/remédiation
☐ Formation professionnelle
☐ Alphabétisation

☐ Référencement vers service spécialisé

☐ À évaluer ultérieurement

J2. Niveau/classe recommandé :

.....

J3. CRS recommandé :

.....

J4. École partenaire de réintégration envisagée :

.....

J5. Priorité d'intervention :

☐ Normale

☐ Élevée

☐ Très élevée

☐ Urgente – protection/référencement

SECTION K – SUIVI

K1. Date prévue de suivi : ____ / ____ / ____

K2. Responsable du suivi : _____

K3. L'enfant a-t-il intégré un CRS ?

☐ Oui

☐ Non

☐ En attente

Date : ____ / ____ / ____

K4. L'enfant a-t-il été réintégré dans une école formelle ?

☐ Oui

☐ Non

☐ En cours

École : _____

Classe : _____

Date de réintégration : ____ / ____ / ____

K5. Suivi à 6 mois :

☐ Maintenu à l'école

☐ Abandonné

☐ Déplacé

☐ Autre : _____

K6. Suivi à 12 mois :

☐ Maintenu à l'école

☐ Abandonné

☐ Déplacé

☐ Autre : _____

SECTION L – OBSERVATIONS DE L'ENQUÊTEUR/TRICE

.....
.....
.....

SECTION M – VALIDATION

Nom de l'enquêteur/trice : _____

Signature : _____

Nom du superviseur : _____

Signature : _____
Date de validation : ____ / ____ / ____

Axe 2 — Donner la parole aux enfants et communautés

Organiser groupes de discussion avec les enfants ; les consultations avec parents ; les entretiens avec les enseignants ; les échanges avec les leaders communautaires ; les consultations avec les autorités scolaires.

Axe 3 — Produire des preuves

Publier une petite étude sur la « Situation de la déscolarisation des enfants affectés par les conflits dans le territoire de Kalehe » avec des données et témoignages.

Axe 4 — Mobiliser les décideurs

Organiser des rencontres avec la Division provinciale de l'Éducation, la DIVAS ; autorités territoriales ; EPSP/administration scolaire ; Cluster Éducation ; UNICEF ; UNHCR et ; ONG internationales ; bailleurs.

Axe 5 — Mobiliser les médias et l'opinion publique

Utiliser les radios communautaires ; les émissions avec les parents et les enseignants ; les témoignages d'enfants, avec la protection de leur identité ; les journées de plaidoyer ; les notes de position ; les communiqués ; les réseaux sociaux.

10. Le message central de HOPE OF LIFE DRC

« Dans le Territoire de Kalehe, la guerre ne doit pas voler l'avenir éducatif des enfants. Renforcer les Centres de récupération scolaire, c'est donner une deuxième chance aux enfants déscolarisés et préparer leur retour dans le système éducatif. »

Et trois messages secondaires :

1. Aux autorités :

« Les enfants déscolarisés par les conflits restent des élèves, ils ont besoin d'un mécanisme de récupération et de réintégration. »

2. Aux bailleurs :

« Investir dans les CRS, c'est prévenir l'abandon scolaire définitif et protéger les enfants affectés par les crises. »

3. Aux communautés :

« Aucun enfant déplacé, retourné, fille ou garçon ne doit être exclu de l'éducation à cause de la guerre. »

11. L'objectif ultime

Le plaidoyer de HOPE OF LIFE DRC vise un changement beaucoup plus ambitieux d'obtenir la reconnaissance, le financement et l'intégration des Centres de récupération scolaire comme mécanisme durable de réponse à la déscolarisation des enfants affectés par les conflits dans le territoire de Kalehe.

Cette approche donne à HOPE OF LIFE DRC une vraie légitimité comme acteur local de l'éducation en situation d'urgence.

LES PRINCIPAUX DEFIS DES CRS

1. Financement insuffisant et discontinu

Les CRS dépendent souvent de financements de projets de courte durée. Lorsque le projet se termine, il devient difficile de maintenir les enseignants, les fournitures scolaires ; les locaux ; les activités de protection ; le suivi des enfants ; le soutien psychosocial.

Action de plaidoyer

« Les enfants affectés par les crises ne peuvent pas être récupérés dans le cadre de financements de 6 ou 12 mois. Nous plaidons pour des financements pluriannuels permettant d'assurer la continuité du parcours de l'enfant jusqu'à sa réintégration et son maintien à l'école. »

Demande concrète :

- Financement de 24-36 mois ;
- Financement flexible ;
- Financement des coûts de fonctionnement ;
- Fonds de transition entre deux projets.

2. Insuffisance ou absence d'infrastructures adaptées

Les CRS fonctionnent dans des bâtiments provisoires ou des espaces qui ne sont pas conçus pour l'apprentissage

Les problèmes concernent les salles insuffisantes ; le mobilier ; les tableaux ; les latrines ; l'eau potable ; l'éclairage ; l'espaces de jeu ; l'accessibilité pour les enfants handicapés.

Plaidoyer

« Un enfant affecté par une crise a besoin d'un environnement d'apprentissage sûr, digne et adapté pour pouvoir reprendre son parcours scolaire. »

Exigences :

- Construction/réhabilitation de salles ;
- Mobilier scolaire ;
- Points d'eau ;
- Latrines séparées filles/garçons ;
- Accessibilité aux enfants handicapés ;
- Espaces récréatifs.





3. Manque des enseignants/facilitateurs qualifiés

Un CRS nécessite une pédagogie différente d'une classe ordinaire.

Les enfants peuvent avoir plusieurs années de retard ; des niveaux très différents dans la même classe ; des difficultés psychosociales ; des problèmes de concentration ; des traumatismes liés aux déplacements ou aux violences.

Or les facilitateurs ne sont pas toujours suffisamment formés.

Plaidoyer

Financer un programme permanent de formation et d'accompagnement des facilitateurs des CRS.

Il faudrait notamment former sur l'apprentissage accéléré ; la pédagogie adaptée aux enfants en situation de crise ; la gestion de classe ; la protection de l'enfant ; l'inclusion ; le soutien psychosocial ; la prévention des violences.



4. Difficulté de réintégration des enfants dans les écoles formelles

C'est un problème fondamental. Le CRS peut réussir à récupérer un enfant sur le plan pédagogique, mais la question reste « **Que devient l'enfant après le CRS ?** »

Les obstacles sont l'âge trop élevé pour le niveau scolaire ; la manque de places dans les écoles ; les frais scolaires ; les documents administratifs manquants ; le niveau d'adaptation insuffisant ; la discrimination ; la réticence de certaines écoles.

Plaidoyer

Il faut la mise en place d'un Mécanisme officiel de réintégration CRS → école formelle avec évaluation initiale ; programme de récupération ; évaluation finale ; orientation ; admission dans l'école ; suivi pendant au moins 6-12 mois.



5. Manque de matériel pédagogique

Les CRS ont besoin de matériel adapté comme les manuels ; les cahiers ; les livres de lecture ; le matériel de mathématique ; les tableaux ; les jeux éducatifs ; le matériel pour enfants handicapés.

Objectif :

« Chaque enfant inscrit dans un CRS doit disposer du matériel pédagogique minimum nécessaire à son apprentissage. »

6. Pauvreté des ménages et coûts indirects de l'éducation

Même lorsque le CRS est gratuit, les familles peuvent ne pas être en mesure de supporter l'achat de l'uniforme ; les cahiers ; le repas ; le transport ; les chaussures ; le Matériel scolaire. Un enfant peut donc abandonner le CRS pour travailler ; aider ses parents ; faire du petit commerce ; s'occuper des frères et sœurs.

Plaidoyer

Promouvoir un paquet de soutien à l'éducation pour les enfants les plus vulnérables : éducation - fournitures - protection - nutrition - soutien psychosocial.



7. Insécurité et déplacements de population

Pour Kalehe, c'est un enjeu majeur, une nouvelle crise peut provoquer déplacement → fermeture du CRS → interruption des apprentissages → nouvel abandon scolaire.

Plaidoyer

Demander aux partenaires de financer des mécanismes éducatifs flexibles capables de fonctionner pendant les déplacements et les crises.

La création des espaces temporaires d'apprentissage ; les kits pédagogiques mobiles ; les classes communautaires temporaires ; les mécanismes de transfert des dossiers des enfants ; les enseignants/facilitateurs mobilisables rapidement.



8. Absence d'un système fiable de données sur les enfants déscolarisés

On ne peut pas planifier correctement si on ne sait pas combien d'enfants sont déscolarisés ; où ils vivent ; pourquoi ils ont abandonné ; combien sont filles/garçons ; combien sont déplacés ; combien sont handicapés ; quel niveau scolaire ils ont atteint.

Plaidoyer

HOPE OF LIFE DRC sollicite le financement d'une **Cartographie des enfants déscolarisés du Territoire de Kalehe** avec une base de données sécurisée permettant d'orienter les interventions.

HOPE OF LIFE DRC dispose d'un outil d'identification des enfants déscolarisés

FICHE D'ENQUÊTE ET DE COLLECTE DES DONNÉES DES ENFANTS DÉSCLARISÉS

Programme : Récupération et réintégration scolaire des enfants affectés par les crises

Zone : Territoire de Kalehe – Sud-Kivu

Période de collecte : _____

Enquêteur/trice : _____

Aire/village : _____

Date : ____ / ____ / ____

CONSIGNES À L'ENQUÊTEUR/TRICE

1. Expliquer à l'enfant et/ou à son parent/tuteur l'objectif de l'enquête.
2. Ne pas promettre une inscription automatique dans un CRS ou une école.
3. Respecter la confidentialité des informations recueillies.
4. Ne pas demander à l'enfant de raconter en détail des expériences traumatisantes.
5. Toute situation urgente de protection doit être référée selon le mécanisme établi par HOPE OF LIFE DRC.
6. Utiliser un **code d'identification** plutôt que le nom complet dans les bases de données partagées.
7. Les informations concernant la protection, la santé ou les violences doivent être conservées de manière strictement confidentielle.

SECTION A – IDENTIFICATION DE L'ENFANT

A1. Code unique de l'enfant : _____

A2. Nom et postnom : _____

A3. Prénom : _____

A4. Sexe :

☐ Masculin

☐ Féminin

☐ Autre / préfère ne pas répondre

A5. Âge : _____ ans

A6. Date de naissance, si connue : ____ / ____ / ____

A7. Village/localité de résidence actuelle :

A8. Groupement : _____

A9. Chefferie : _____

A10. Territoire : Kalehe

A11. L'enfant vit actuellement avec :

☐ Père et mère

☐ Père seulement

- ☐ Mère seulement
- ☐ Autre membre de la famille
- ☐ Tuteur/tutrice
- ☐ Famille d'accueil
- ☐ Seul(e) / sans accompagnement stable
- ☐ Autre : _____

A12. Numéro de téléphone du parent/tuteur, si disponible :

SECTION B – SITUATION DE DÉPLACEMENT

B1. Statut actuel de l'enfant :

- ☐ Communauté d'accueil
- ☐ Déplacé interne
- ☐ Retourné
- ☐ Réinstallé
- ☐ Autre : _____

B2. L'enfant a-t-il été déplacé à cause de la crise ?

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ Ne sait pas / préfère ne pas répondre

B3. Si oui, depuis quand ?

B4. Nombre de déplacements connus :

- ☐ 1
- ☐ 2
- ☐ 3 ou plus
- ☐ Ne sait pas

B5. L'enfant a-t-il changé d'école à cause d'un déplacement ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

SECTION C – PARCOURS SCOLAIRE

C1. L'enfant a-t-il déjà fréquenté l'école ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

Si non, passer à la section D.

C2. Dernière école fréquentée :

C3. Localisation de la dernière école :

C4. Niveau/classe atteint avant l'abandon :

- ☐ 1ère année primaire
- ☐ 2ème année primaire
- ☐ 3ème année primaire
- ☐ 4ème année primaire
- ☐ 5ème année primaire
- ☐ 6ème année primaire
- ☐ 1ère secondaire
- ☐ 2ème secondaire
- ☐ 3ème secondaire
- ☐ 4ème secondaire
- ☐ Autre : _____

C5. Année de dernière fréquentation scolaire :

C6. Pendant combien de temps l'enfant a-t-il été déscolarisé ?

- ☐ Moins de 3 mois
- ☐ 3–6 mois
- ☐ 6–12 mois
- ☐ 1–2 ans
- ☐ 2–3 ans
- ☐ Plus de 3 ans

C7. L'enfant possède-t-il un document scolaire ou une preuve de son ancien niveau ?

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ Partiellement
- ☐ Ne sait pas

C8. Si oui, lequel ?

- ☐ Bulletin
- ☐ Certificat
- ☐ Carnet scolaire
- ☐ Attestation
- ☐ Autre : _____

SECTION D – RAISONS DE LA DÉSCOLARISATION

D1. Quelle est la principale raison de l'abandon scolaire ?

- ☐ Insécurité/conflit
- ☐ Déplacement de la famille
- ☐ Fermeture de l'école
- ☐ Destruction/endommagement de l'école
- ☐ Manque d'argent
- ☐ Manque de fournitures scolaires
- ☐ Travail de l'enfant
- ☐ Activités domestiques
- ☐ Maladie/problemème de santé
- ☐ Handicap ou difficulté d'apprentissage
- ☐ Grossesse
- ☐ Mariage/union précoce
- ☐ Violence/problemème de protection
- ☐ Décès d'un parent/tuteur
- ☐ Distance entre domicile et école
- ☐ Manque d'enseignants
- ☐ Difficultés d'apprentissage
- ☐ Refus familial
- ☐ Manque de nourriture
- ☐ Autre : _____

D2. Autres raisons de la déscolarisation :

D3. La situation qui a provoqué l'abandon est-elle toujours présente ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

☐ Partiellement

☐ Ne sait pas

SECTION E – SITUATION ACTUELLE DE L'ENFANT

E1. Que fait actuellement l'enfant pendant les heures où il devrait être à l'école ?

☐ Reste à la maison

☐ Travaille dans l'agriculture

☐ Petit commerce

☐ Travail domestique

☐ Travaux occasionnels

☐ S'occupe des frères/sœurs

☐ Activités religieuses

☐ Formation/apprentissage professionnel

☐ Traîne dans la communauté

☐ Autre : _____

E2. L'enfant souhaite-t-il retourner à l'école ?

☐ Oui

☐ Non

☐ Ne sait pas

E3. Le parent/tuteur souhaite-t-il que l'enfant retourne à l'école ?

☐ Oui

☐ Non

☐ Ne sait pas

E4. Quelle solution éducative serait la plus adaptée selon la famille ?

☐ Retour direct à l'école

☐ Centre de récupération scolaire

☐ Apprentissage accéléré

☐ Formation professionnelle

☐ Alphabétisation

☐ Autre : _____

SECTION F – ÉVALUATION RAPIDE DU NIVEAU D'APPRENTISSAGE

Cette section doit idéalement être administrée par un enseignant/facilitateur formé. Elle ne remplace pas une évaluation pédagogique complète.

F1. Lecture

L'enfant peut-il :

Compétence	Oui	Partiellement	Non
Reconnaître les lettres	☐	☐	☐
Lire des mots simples	☐	☐	☐
Lire une phrase simple	☐	☐	☐
Comprendre un court texte	☐	☐	☐

Répondre à des questions sur un texte	☐	☐	☐
---------------------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

Niveau estimé en lecture :

- ☐ Très faible
☐ Faible
☐ Moyen
☐ Bon
☐ Très bon

F2. Écriture

Compétence	Oui	Partiellement	Non
Écrire son prénom	☐	☐	☐
Copier une phrase	☐	☐	☐
Écrire une phrase simple	☐	☐	☐
Produire un court texte	☐	☐	☐

F3. Mathématiques

Compétence	Oui	Partiellement	Non
Reconnaître les nombres	☐	☐	☐
Effectuer des additions	☐	☐	☐
Effectuer des soustractions	☐	☐	☐
Effectuer des multiplications	☐	☐	☐
Effectuer des divisions	☐	☐	☐
Résoudre un problème simple	☐	☐	☐

Niveau estimé en mathématiques :

- ☐ Très faible
☐ Faible
☐ Moyen
☐ Bon
☐ Très bon

SECTION G – BESOINS PARTICULIERS ET INCLUSION

G1. L'enfant présente-t-il une difficulté qui peut affecter sa participation à l'apprentissage ?

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ Ne sait pas

G2. Si oui :

- ☐ Difficulté à voir
- ☐ Difficulté à entendre
- ☐ Difficulté à marcher/se déplacer
- ☐ Difficulté à communiquer
- ☐ Difficulté d'apprentissage
- ☐ Difficulté de concentration
- ☐ Autre : _____

G3. L'enfant a-t-il besoin d'un aménagement particulier pour fréquenter un CRS ?

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ À évaluer

Précisions :

SECTION H – PROTECTION ET BIEN-ÊTRE

Ne pas demander de détails sur les violences dans cette fiche. En cas de risque ou de révélation spontanée, appliquer immédiatement le protocole de référencement de HOPE OF LIFE DRC.

H1. L'enfant semble-t-il exposé à un risque de protection nécessitant une attention particulière ?

- ☐ Non identifié
- ☐ Oui – à référer
- ☐ Urgent – référencement immédiat
- ☐ À évaluer

H2. L'enfant présente-t-il des signes apparents de détresse ou de difficulté psychosociale nécessitant une attention ?

- ☐ Non identifié
- ☐ Oui – soutien psychosocial de première ligne
- ☐ Oui – référencement spécialisé
- ☐ À évaluer

H3. Besoin de référencement identifié :

- ☐ Protection de l'enfant
- ☐ Santé
- ☐ Soutien psychosocial
- ☐ Violence basée sur le genre
- ☐ Handicap/inclusion
- ☐ Nutrition
- ☐ Assistance sociale
- ☐ Aucun
- ☐ Autre : _____

Référencement effectué ?

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ À effectuer

Code/référence du cas : _____

SECTION I – BARRIÈRES À LA RÉINTÉGRATION**I1. Qu'est-ce qui pourrait empêcher l'enfant de retourner à l'école ?**

- ☐ Frais scolaires
- ☐ Fournitures
- ☐ Uniforme
- ☐ Transport/distance
- ☐ Travail
- ☐ Tâches domestiques
- ☐ Insécurité
- ☐ Refus familial
- ☐ Grossesse/maternité
- ☐ Mariage/union
- ☐ Handicap
- ☐ Manque de place à l'école
- ☐ Niveau scolaire insuffisant
- ☐ Manque de documents scolaires
- ☐ Autre : _____

I2. Quel soutien serait prioritaire ?

- ☐ Kit scolaire
- ☐ Uniforme
- ☐ Transport
- ☐ Appui nutritionnel
- ☐ Soutien psychosocial
- ☐ Formation/rattrapage scolaire
- ☐ Appui familial
- ☐ Référencement protection
- ☐ Accessibilité handicap
- ☐ Autre : _____

SECTION J – ORIENTATION PROPOSÉE

Après l'entretien et l'évaluation :

J1. Orientation recommandée :

- ☐ Réintégration directe dans une école formelle
- ☐ Centre de récupération scolaire
- ☐ Programme d'apprentissage accéléré
- ☐ Programme de rattrapage/remédiation
- ☐ Formation professionnelle
- ☐ Alphabétisation
- ☐ Référencement vers service spécialisé
- ☐ À évaluer ultérieurement

J2. Niveau/classe recommandé :

.....
J3. CRS recommandé :

.....
J4. École partenaire de réintégration envisagée :

.....
J5. Priorité d'intervention :

- ☐ Normale
☐ Élevée
☐ Très élevée
☐ Urgente – protection/référencement

SECTION K – SUIVI

K1. Date prévue de suivi : ____ / ____ / ____

K2. Responsable du suivi : _____

K3. L'enfant a-t-il intégré un CRS ?

- ☐ Oui
☐ Non
☐ En attente

Date : ____ / ____ / ____

K4. L'enfant a-t-il été réintégré dans une école formelle ?

- ☐ Oui
☐ Non
☐ En cours

École : _____

Classe : _____

Date de réintégration : ____ / ____ / ____

K5. Suivi à 6 mois :

- ☐ Maintenu à l'école
☐ Abandonné
☐ Déplacé
☐ Autre : _____

K6. Suivi à 12 mois :

- ☐ Maintenu à l'école
☐ Abandonné
☐ Déplacé
☐ Autre : _____

SECTION L – OBSERVATIONS DE L'ENQUÊTEUR/TRICE

.....
.....
.....

SECTION M – VALIDATION

Nom de l'enquêteur/trice : _____

Signature : _____

Nom du superviseur : _____

Signature : _____

Date de validation : ____ / ____ / ____

9. Faible prise en compte des filles

Les filles rencontrent des obstacles supplémentaires, les tâches domestiques ; des grossesses indésirables ; le mariage précoce ou forcé ; les violences sexuelles ; l'insécurité sur le trajet ; le manque de toilettes adaptées ; la Pauvreté.

Plaidoyer ; solliciter des programmes spécifiques pour « récupérer, réintégrer et maintenir les adolescentes à l'école », éducation + égalité de genre + protection.



10. Enfants vivant avec handicap insuffisamment pris en compte

Certains CRS ne sont pas suffisamment accessibles aux enfants ayant de physique handicapé ; handicap sensoriel ; difficultés d'apprentissage ; déficiences psychosociales.

Plaidoyer

Demander accessibilité physique ; matériel spécialisé ; formation des enseignants ; dépistage/orientation ; accompagnement familial.



11. Besoins psychosociaux insuffisamment pris en compte

Un enfant qui a vécu le déplacement forcé ; la violence ; perte d'un parent ; séparation familiale ; destruction de son école ; peut avoir des difficultés à apprendre.

Il ne suffit donc pas de lui donner un cahier et un enseignant.

Plaidoyer

Promouvoir un modèle **Éducation - Protection -Soutien psychosocial**.

C'est un argument particulièrement pertinent auprès des acteurs de l'éducation en situation d'urgence.



12. Protection des enfants dans CRS et ces alentours

Les CRS doivent être des espaces sûrs. Il faut prévenir toutes les violences physiques ; les violences sexuelles ; l'exploitation et abus sexuel; le harcèlement sexuel; le travail des enfants ; le recrutement par des groupes armés ; les mariages forcés.

Plaidoyer

Demander aux partenaires de financer un **système de sauvegarde de l'enfant (Child Safe guarding)**

- Code de bonne conduite ;
- Mécanisme gestion de plainte ;
- Référencement ;
- Formation du personnel ;
- Prévention de l'exploitation et des abus sexuels.

13. Faible participation des parents et communautés

Si les parents ne comprennent pas l'objectif du CRS, ils peuvent considérer celui-ci comme une « école temporaire » sans valeur.

Plaidoyer

- Sensibilisation communautaire ; clubs de parents ; comités de gestion ; implication des leaders locaux ; participation des enfants.

14. Faible reconnaissance institutionnelle des CRS

Si le CRS reste considéré comme un projet d'une ONG, sa pérennité est fragile.

Il faut progressivement obtenir son intégration dans les mécanismes éducatifs existants.

Plaidoyer institutionnel

HOPE OF LIFE DRC travail avec les autorités éducatives provinciales ; sous-division éducationnelle et des affaires sociales ; établissements scolaires ; communautés ; partenaires techniques et financiers.

L'objectif est de « Faire reconnaître le mécanisme de récupération scolaire comme une passerelle officielle vers la réintégration scolaire. »

15. Faible financement du suivi après la réintégration

On parle souvent du nombre **d'enfants récupérés**, mais pas suffisamment du nombre qui restent à l'école.

Un enfant peut être réintégré en septembre et abandonner à nouveau quelques mois plus tard.

Plaidoyer

HOPE OF LIFE DRC mobilise de fond pour financer les : CRS → réintégration → suivi 6 mois → suivi 12 mois.

L'indicateur important devient alors taux de maintien des enfants réintégré après 12 mois.

Les 10 grands messages de plaidoyer pour HOPE OF LIFE DRC

Défi	Demande de plaidoyer
1. Terme de financement court	Financement pluriannuel 24–36 mois
2. Infrastructures	CRS sûrs, équipés et accessibles
3. Enseignants	Formation et rémunération durable des facilitateurs
4. Réintégration	Mécanisme CRS → école formelle
5. Matériel	Kits pédagogiques complets
6. Pauvreté	Soutien intégré aux enfants vulnérables
7. Crises/déplacements	Éducation flexible et résiliente
8. Données	Cartographie et suivi des enfants déscolarisés
9. Protection	CRS sûrs et mécanismes de référencement
10. Durabilité	Intégration du mécanisme dans le système éducatif

Le message central de plaidoyer Pour HOPE OF LIFE DRC

« À Kalehe, aucun enfant ne devrait perdre définitivement son droit à l'éducation à cause d'un conflit, d'un déplacement ou d'une catastrophe. Les Centres de Récupération Scolaire doivent être transformés en une passerelle durable permettant aux enfants déscolarisés de retrouver leurs apprentissages, de réintégrer l'école et d'y rester. »

Et le plaidoyer ne devrait donc pas seulement demander **« donnez-nous de l'argent pour nos CRS »**, mais **« Investissez dans un mécanisme durable de récupération et de réintégration scolaire pour les enfants affectés par les crises dans le Territoire Kalehe. »**

CARTOGRAPHIE DES CRS DE HOPE OF LIFE DRC A KALEHE

N°	NOM DU CRS	Adresse/ village	Nbre de classe	Effectif		Total	Promoteur	Noms du responsable Terrain	N° de Tél
				Fille	Garçon				
01	CRS BIGOMA LWEZA	MUNANIRA	3	74	58	136	HOPE OF LIFE DRC	AMANI RUSHINGWA	0973411567
02	CRS. CIBANDA	BUSHUSHU	3	55	77	132	HOPE OF LIFE DRC	MASUMBUKO KAKIRA	0991809305
03	CRS. KASHEKE	KASHEKE	3	45	39	84	HOPE OF LIFE DRC	SHAMAVU JULES	0853964229
04	CRS. MURAMBI	CIBANDA	3	71	65	113	HOPE OF LIFE DRC	BARAKA CIRENGE	0971185793
05	CRS. RAMBIRA	RAMBIRA	3	61	35	95	HOPE OF LIFE DRC	MAPENANO BAGANDA	0978209666
06	CRS. ISHOVU	BUZIRALO	3	45	42	87	HOPE OF LIFE DRC	KUMBUKA JUSTIN	0977657756
07	CRS. MUHONGOZA	MUHONGOZA	3	48	43	91	HOPE OF LIFE DRC	BALOLE MATERANYA	0987207990
08	CRS. LA VIERGE	MUNANIRA	3	63	67	130	HOPE OF LIFE DRC	MUNGUIKO BAHINDIKA	0997664237
09	CRS. MURHOBO	LUSHEBERE	3	80	72	152	HOPE OF LIFE DRC	JEAN HALIMANA	0840432384
10	CRS. CKIDUVERI	NYABIBWE	3	72	54	126	HOPE OF LIFE DRC	KUBANABANTU LUFARANGA	0853964255
11	CRS LA FAMILLE	KASUNYU/ Minova	3	73	59	132	HOPE OF LIFE DRC	SAFARI BAYONGWA FELIX	0975228711
12	CRS BUHUMBA	Buhumba/Minova	3	69	45	114	HOPE OF LIFE DRC	CHINYABUGUMA TULINABO Alain	0971265673
13	CRS LA GRACE	Minova-Ruchunda	3	51	37	86	HOPE OF LIFE DRC	BASEME KAJIBWAMI Rosine	0970351063
14	CRS ZIRALO	ZIRALO	3	38	19	57	HOPE OF LIFE DRC	MARADONA BALUME	0821179000
15	CRS RAMBA	RAMBA	3	41	32	73	HOPE OF LIFE DRC	BYAMUNGU MARTIN AJUWA	0816239937
16	CRS KATASOMWA/ ILUMBA	KATASOMWA	3	69	48	117	HOPE OF LIFE DRC	FREDDY BALUME	0987992003
17	CRS BUSHAKU/MUSHING	BUSHAKU	3	48	27	75	HOPE OF LIFE DRC	BENJAMIN	083450110

18	CRS BUSHUSHU	RAMBIRA	3	49	38	87	HOPE OF LIFE DC	KANAI BWEGA Placide	
19	CRS KANYAMUGOVU	MABULA	3	51	39	90	HOPE OF LIFE DRC	HALIMANA LUSHOKA	

Statistique 2025-2026

1. Situation des enfants bénéficiaires

N°	Indicateur	Filles	Garçons	Total	Observations
1	Enfants actuellement inscrits au CRS	1003	819	1822	
2	Enfants déplacés internes	378	126	504	
3	Enfants retournés	327	133	460	
4	Enfants de la communauté hôte	312	310	622	
5	Enfants déscolarisés	150	155	305	
6	Enfants jamais scolarisés	95	71	166	
7	Enfants en situation de handicap	12	10	22	
8	Enfants présentant des besoins psychosociaux	1003	819	1822	
9	Enfants à risque de décrochage	07	06	13	
10	Enfants ayant besoin d'une réintégration scolaire	211	193	404	
11	TOTAL	1003	819	1822	

2. Besoins en enseignants/encadreurs

N°	Élément	Situation actuelle	Besoin	Écart	Priorité
1	Nombre d'enseignants/encadreurs disponibles	76	Motivation, formation, encadreur recyclage kit et	0	Motivation, formation, kit encadreur et recyclage
2	Nombre d'enseignants/encadreurs formés	37	Formation	45	Formation des encadreurs et enseignants
3	Nombre d'enseignants/encadreurs à former	46	Formation module et de	37	Formation de tous les enseignants
4	Encadreurs en apprentissage accéléré	76	Formation	76	Formation
5	Encadreurs en soutien psychosocial	0	Formation	76	Formation
6	Encadreurs en protection de l'enfant	76	Formation	76	Formation
7	Encadreurs en pédagogie adaptée aux enfants affectés par les crises	76	Formation	76	Formation
8	Besoin de recrutement	-	-	-	-
9	Besoin d'indemnités/motivation des encadreurs	76	Payement mensuel de la motivation	-	-
10	Autres besoins	-	Fournitures scolaires, MADI,	-	-

			moyen de communication		
--	--	--	------------------------	--	--

4. Besoins en matériel pédagogique et didactique

N°	Matériel	Quantité disponible	Quantité nécessaire	Déficit	Priorité
1	Manuels de lecture	51	1822	1822	1822
2	Manuels de mathématiques/calcul	42	1822	1822	1822
3	Cahiers	0	200 cartons	200 cartons	200 cartons
4	Stylets/crayons de cire	0	200 cartons	200 cartons	200 cartons
5	Ardoises	0	1500	1500	1500
6	Craies/marqueurs	0	100 cartons	100 cartons	100 cartons
7	Tableaux	51	51	51	51
8	Supports pédagogiques	0	Selon le besoin	Selon le besoin	Selon le besoin
9	Matériel pour apprentissage accéléré	0	Selon le besoin	Selon le besoin	Selon le besoin
10	Jeux éducatifs	0	Selon le besoin	Selon le besoin	Selon le besoin
11	Matériel d'apprentissage inclusif	0	Selon le besoin	Selon le besoin	Selon le besoin
12	Enseignants de maillots	4	60	60	60
13	Bibliothèque/livres de lecture	8	Selon le besoin	Selon le besoin	Selon le besoin
14	Autres	-	-	-	-

5. Besoins en mobilier

N°	Équipement	Disponible	Fonctionnel	À réparer	À acheter	Quantité nécessaire
1	Pupitres/bancs	217	176	140	911	911
2	Tableaux	51	51	51	51	51
3	Chaises longues	20	13	7	136	136
4	Bureau de l'encadreur	0	0	0	51	51
5	Chaise de l'encadreur	0	0	0	51	51
6	Armoires	0	0	0	68	68
7	Étagères	0	0	0	68	

8	Tableau noir/blanc	51	51	51	51	51
9	Autres	-	-	-	-	-

6. État des infrastructures du CRS

N°	Élément	Bon état	État moyen	Mauvais état	Inexistant	Besoin prioritaire
1	Salle d'apprentissage	☐	☐	✓	☐	A construire
2	Toiture	☐	☐	✓	☐	A construire
3	Murs	☐	☐	✓	☐	A construire
4	Portes	☐	☐	✓	☐	A construire
5	Fenêtres	☐	☐	✓	☐	A construire
6	Sol	☐	☐	✓	☐	A paver
7	Éclairage	☐	☐	✓	☐	A construire
8	Ventilation	☐	☐	✓	☐	A acheter
9	Clôture/sécurisation	☐	☐	✓	☐	A construire
10	Espace récréatif	☐	☐		☐	A aménager

7. Eau, hygiène et assainissement — WASH

N°	Besoin	Existe	Fonctionnel	Quantité	Besoin supplémentaire	Priorité
1	Source d'eau	Non	Non	0	Non	21
2	Eau potable	Non	Non	0	Non	21
3	Robinet/point d'eau	Non	Non	0	Non	21
4	Latrines garçons	1	1	1	50	50
5	Latrines remplies	0	0	0	0	0
6	Latrine adaptée aux enfants handicapés	0	0	0	25	25
7	Dispositif de lavage des mains	0	0	0	75	75
8	Savon	0	0	0	150 Cartons	150 Cartons
9	Kits d'hygiène	0	0	0	40	40

10	Gestion des déchets	0	0	0	75	75
11	Besoins en réhabilitation WASH	0	0	0	75	75

8. Protection de l'enfant et soutien psychosocial

N°	Élément	Oui	Non	Besoin identifié	Priorité
1	Mécanisme de référencement des cas de protection	☐	Non	Création de mécanisme	Formation
2	Personnel formé en protection de l'enfant	☐	Non	Formation	Formation
3	Soutien psychosocial disponible	☐	Non	Formation	Formation
4	Espace sûr pour les enfants	☐	Non	Création	Formation des encadreurs
5	Sensibilisation VBG	☐	Non	Redynamisation	Formation
6	Prévention des abus/exploitation	☐	Non	Redynamisation	Formation
7	Mécanisme de plaintes	☐	Non	Création	Formation
8	Référencement médical	☐	Non	Sensibilisation	Formation
9	Référencement psychosocial	☐	Non	Sensibilisation	Formation
c10	Référencement juridique/protection	☐	Non	Sensibilisation	Formation

9. Besoins spécifiques des filles

N°	Besoin	Disponible	Insuffisant	Inexistant	Quantité nécessaire	Priorité
1	Latrines séparées filles/garçons	1	OUI	-	150	150
2	Dispositifs de lavage des mains	0	OUI	OUI	75	75
3	Kits d'hygiène menstruelle	0	0	Oui	3000	3000

4	Sensibilisation à l'hygiène menstruelle	0	OUI	OUI	OUI	OUI
5	Espace sûr pour filles	0	OUI	OUI	75	75
6	Protection contre les violences	0	OUI	OUI	75	75
7	Autres besoins					

10. Besoins en sécurité et réduction des risques

N°	Risque identifié	Oui	Non	Niveau de risque	Mesure nécessaire
1	Présence de groupes armés à proximité		non	Faible	
2	Risque d'attaque du CRS		Non	Faible	
3	Risque d'incendie		non		
4	Risque d'inondation		Non		
5	Risque de glissement de terrain		non		
6	Risque lié aux déplacements de population		guerre		
7	Bâtiment endommagé	oui		Elevé	A construire
8	Absence de dispositif d'évacuation	oui		Elevé	Présences du dispositif
9	Absence de plan de réduction des risques	oui		Elevé	Présence de plan de réduction des risque
10	Autre risque				

11. Besoins logistiques

N°	Équipement/logistique	Disponible	Fonctionnel	Quantité nécessaire	Priorité
1	Téléphone responsable pour	Non	non	25	25
2	Communication Forfait/téléphone	Non	non	Forfait mensuel	Disponibiliser les forfaits
3	Moto/véhicule supervision pour	Non	non	25 motos	25 motos
4	Carburant	Non	non	1250 litres par mois	1250 litre par mois
5	Ordinateur	Non	non	25 ordinateurs	25ordinateur
6	Imprimante	Non	non	25 imprimantes	25 imprimantes
7	Énergie solaire	Non	non	25 Kits solaires	25 Kits solaires
8	Batterie externe/batterie externe	Non	non	50 batteries	50 batteries
9	Registres de présence	Non	Non	75 registres	75 registres
10	Registres de suivi des enfants	Non	Non	Des registres de suivi	Des registres de suivi
11	Autres				

12. Besoins alimentaires et nutritionnels

N°	Élément	Oui	Non	Quantité/besoin	Priorité
1	Cantine scolaire nécessaire		Non	1875 sacs des farines par mois	1875 sacs par mois
2	Collation scolaire nécessaire		Non	1822 collations	1822 collations par mois
3	Eau potable suffisante		Non	25 robinets	25 robinets
4	Espace de préparation des repas	oui		25	Construction
5	Ustensiles de cuisine		non	25	construction
6	Réchaud/foyer amélioré		non	25	Achat de réchaud
7	Besoin d'appui nutritionnel			Existant	Existant

PLAN DE PLAIDOYER POUR LA RÉCUPÉRATION SCOLAIRE À KALEHE

2026–2028

« Transformer la récupération scolaire en une passerelle durable vers la réintégration, la protection et le maintien à l'école des enfants affectés par les crises. »

Document stratégique de plaidoyer HOPE OF LIFE DRC • Version de travail – septembre 2026

1. Résumé exécutif

Ce plan propose une stratégie de plaidoyer 2026–2028 pour permettre à HOPE OF LIFE DRC de mobiliser les autorités, les agences des Nations Unies, les fonds mondiaux, les bailleurs bilatéraux et les ONG internationales autour d'un mécanisme durable de récupération et de réintégration scolaire dans le territoire de Kalehe, Sud-Kivu.

Le plaidoyer ne présente pas les Centres de Récupération Scolaire (CRS) comme de simples structures temporaires. Il les positionne comme une passerelle : identification des enfants déscolarisés → évaluation → apprentissage accéléré/rattrapage → protection et soutien psychosocial → évaluation finale → réintégration dans l'école formelle → suivi du maintien.

La justification est forte au niveau provincial et régional. Le Ministère de l'Éducation rapportait en avril 2025, 1 490 écoles fermées dans le Sud-Kivu 1, 1 333 dans le Sud-Kivu 2 et 482 dans le Sud-Kivu 3, soit 3 305 écoles fermées dans le Sud-Kivu et 1 132 777 enfants privés d'accès à l'éducation. UNICEF indiquait également en février 2025 que plus de 2 500 écoles et espaces d'apprentissage avaient fermé dans le Nord- et le Sud-Kivu. Ces chiffres sont provinciaux/régionaux et doivent être complétés par une cartographie spécifique de Kalehe avant toute demande chiffrée au bailleur.

<https://edu-nc.gouv.cd/communiqués/situation-de-leducation-dans-les-provinces-du-nord-kivu-et-du-sud-kivu>

<https://reliefweb.int/report/democratic-republic-congo/impact-de-la-crise-m23-sur-leducation-au-4-avril-2025>

<https://www.unicef.fr/article/rdc-des-milliers-d'enfants-prives-d'education-alors-que-la-crise-saggrave-a-lest-du-pays/>

2. Objectif général et objectifs spécifiques

Objectif général :

Obtenir, d'ici décembre 2028, un engagement politique, technique et financier durable en faveur d'un mécanisme territorial de récupération, réintégration et maintien scolaire des enfants affectés par les crises dans le Territoire de Kalehe.

Objectifs spécifiques :

- Faire reconnaître la récupération scolaire comme une composante essentielle de la réponse éducative en situation de crise.
- Mobiliser des financements pluriannuels et flexibles pour les CRS et les activités de transition vers l'école formelle.
- Obtenir l'appui des autorités éducatives pour les procédures d'évaluation, d'orientation et de réintégration.
- Renforcer la qualité des CRS : facilitateurs formés, matériels, protection, soutien psychosocial et inclusion.
- Mettre en place un système local de données et de suivi permettant de documenter les résultats et de convaincre les bailleurs.
- Créer un réseau de partenaires et un modèle reproductible dans d'autres zones affectées du Sud-Kivu.

3. Théorie du changement du plaidoyer

Si HOPE OF LIFE DRC produit des preuves locales crédibles, les transforme en demandes politiques précises et les porte simultanément auprès des autorités, des mécanismes de coordination et des bailleurs, alors les décideurs seront davantage en mesure d'intégrer la

récupération scolaire dans leurs plans et financements. Si ces engagements sont accompagnés d'un mécanisme de suivi, de partenariats avec les écoles et d'un financement pluriannuel, les CRS pourront devenir une passerelle durable vers la réintégration et le maintien scolaire.

4. Les 15 défis documentés et les demandes de plaidoyer

Important : lorsque les sources disponibles portent sur le Sud-Kivu ou l'Est de la RDC et non exclusivement sur Kalehe, le défi est présenté comme un problème régional/provincial à vérifier et quantifier localement. HOPE OF LIFE DRC établie une ligne de base spécifique à Kalehe.

1. Financement court, fragmenté et insuffisant

Les crises prolongées exigent une continuité éducative ; les financements ponctuels ne couvrent pas toujours la transition CRS→école. Les enfants ne peuvent pas être récupérés durablement avec des cycles de financement trop courts. Financer des programmes de 24–36 mois incluant fonctionnement, apprentissage, protection, réintégration et suivi post-réintégration.

2. Fermeture, endommagement ou occupation d'écoles et espaces d'apprentissage

Le Ministère recensait 3 305 écoles fermées dans le Sud-Kivu au 14 mars 2025 ; UNICEF rapportait plus de 2 500 écoles/espaces fermés dans Nord/Sud-Kivu en février 2025. La continuité éducative exige des espaces sûrs lorsque les écoles ordinaires sont fermées ou inutilisables. Financer la réhabilitation légère, les espaces temporaires d'apprentissage, le mobilier et les solutions de continuité.

3. Enfants déscolarisés et retards d'apprentissage

La récupération doit être reconnue comme une réponse éducative à part entière pour les enfants qui ont perdu plusieurs mois ou années d'apprentissage. Financer des programmes structurés d'apprentissage accéléré avec tests d'entrée/sortie et passerelles vers l'école formelle.

4. Insuffisance de facilitateurs formés

La nécessité de former les éducateurs dans les programmes de résilience. Un CRS ne peut produire des résultats sans personnel préparé à gérer des niveaux hétérogènes et des enfants affectés par les crises. Financer un paquet de formation initiale, coaching et supervision des facilitateurs.

5. Manque de matériels pédagogiques

Les enfants en récupération ont besoin de matériels adaptés au rattrapage, pas seulement d'une salle de classe. Financer des kits individuels et enseignants, livres de lecture, matériel mathématique et supports inclusifs.

6. Difficulté de réintégration dans l'école formelle

La réussite d'un CRS se mesure à la réintégration et au maintien de l'enfant, pas seulement à sa fréquentation du centre. Adopter un protocole CRS→école : évaluation, orientation, admission, suivi 6–12 mois.

7. Pauvreté et coûts indirects de l'éducation

La gratuité pédagogique ne supprime pas les coûts indirects qui provoquent l'abandon. Financer des paquets de soutien ciblés : fournitures, repas/nutrition lorsque pertinent, transport ou appui social selon vulnérabilité.

8. Déplacements et instabilité sécuritaire

Les mécanismes éducatifs doivent pouvoir se déplacer, s'adapter et transférer les dossiers des enfants. Financer des modalités flexibles : espaces temporaires, kits mobiles, mécanismes de transfert et plans de continuité.

9. Données insuffisantes sur les enfants déscolarisés

L'accès aux données est rendu difficile par l'insécurité ; le Ministère signalait des contraintes majeures de remontée d'information au Sud-Kivu. Sans les données locales, les enfants invisibles restent hors des financements. Financer une cartographie des enfants déscolarisés de Kalehe et un système sécurisé de suivi des parcours.

10. Risques spécifiques pour les filles

Récupérer une fille sans traiter les barrières de protection et de genre ne garantit pas son maintien à l'école. Financer des mesures de protection, hygiène menstruelle, espaces sûrs, référencement et mobilisation des parents.

11. Inclusion insuffisante des enfants handicapés

Preuve / justification : ECW souligne l'importance d'une éducation sûre, inclusive et accessible ; des enfants handicapés sont particulièrement affectés dans les zones de conflit. La récupération scolaire doit être accessible aux enfants handicapés, pas seulement aux enfants sans handicap.

Financer accessibilité, matériel adapté, formation et mécanismes d'orientation.

12. Besoins psychosociaux et protection

L'apprentissage est difficile lorsque l'enfant n'est pas en sécurité ou présente une détresse psychosociale non accompagnée.

Intégrer MHPSS, safeguarding, référencement et formation des éducateurs dans chaque CRS.

13. Faible implication des parents et communautés

La durabilité d'un CRS dépend de l'appropriation communautaire.

Financer et institutionnaliser des comités de parents/communautés avec mécanismes de redevabilité.

14. Faible institutionnalisation du modèle CRS

Un dispositif porté uniquement comme projet ONG risque de disparaître à la fin du financement. Obtenir une reconnaissance institutionnelle, des procédures d'orientation et une intégration dans les plans éducatifs de crise.

15. Suivi insuffisant après réintégration

La logique de résilience éducative met l'accent sur la continuité et la résilience plutôt que sur une intervention ponctuelle. Le véritable résultat est le maintien de l'enfant dans l'école 6 et 12 mois après la récupération. Financer un suivi post-réintégration avec indicateurs de maintien, performance et protection.

6. Matrice stratégique :

DEFI → PREUVE → MESSAGE → DEMANDE → ACTION

Défi	Preuve	Message	Demande	Action HOPE OF LIFE DRC
Financement court, fragmenté et insuffisant	Les crises prolongées exigent une continuité éducative ; les financements ponctuels ne couvrent pas toujours la transition CRS→école.	Les enfants ne peuvent pas être récupérés durablement avec des cycles de financement trop courts.	Financer des programmes de 24–36 mois incluant fonctionnement, apprentissage, protection, réintégration et suivi post-réintégration.	Établir un dossier d'investissement 24–36 mois et organiser une table ronde de financement.
Fermeture, endommagement ou occupation d'écoles et espaces d'apprentissage	Le Ministère recensait 3 305 écoles fermées dans le Sud-Kivu au 14 mars 2025 ; UNICEF rapportait plus de 2 500 écoles/espaces fermés dans Nord/Sud-Kivu en février 2025.	La continuité éducative exige des espaces sûrs lorsque les écoles ordinaires sont fermées ou inutilisables.	Financer la réhabilitation légère, les espaces temporaires d'apprentissage, le mobilier et les solutions de continuité.	Cartographier les écoles/espaces utilisables à Kalehe et chiffrer le coût d'un paquet CRS sûr.
Enfants déscolarisés et retards d'apprentissage	ECW identifie en RDC des millions d'enfants hors école et soutient explicitement le remedial/accelerated learning et la réintégration.	La récupération doit être reconnue comme une réponse éducative à part entière pour les enfants qui ont perdu plusieurs mois ou années d'apprentissage.	Financer des programmes structurés d'apprentissage accéléré avec tests d'entrée/sortie et passerelles vers l'école formelle.	Produire une note technique sur le modèle d'apprentissage accéléré et son coût par enfant.
Insuffisance de facilitateurs formés	ECW souligne la nécessité de former les éducateurs dans les programmes de résilience.	Un CRS ne peut produire des résultats sans personnel préparé à gérer des niveaux hétérogènes et des enfants affectés par les crises.	Financer un paquet de formation initiale, coaching et supervision des facilitateurs.	Établir un plan annuel de formation + coaching et demander un financement dédié.
Manque de matériels pédagogiques	ECW indique que ses programmes fournissent notamment des learning materials et recreational kits.	Les enfants en récupération ont besoin de matériels adaptés au rattrapage, pas seulement d'une salle de classe.	Financer des kits individuels et enseignants, livres de lecture, matériel mathématique et supports inclusifs.	Définir les kits standards et établir un coût unitaire par enfant.
Difficulté de réintégration dans l'école formelle	Les programmes ECW en RDC intègrent la réintégration des enfants/adolescents déscolarisés.	La réussite d'un CRS se mesure à la réintégration et au maintien de l'enfant, pas seulement à sa fréquentation du centre.	Adopter un protocole CRS→école : évaluation, orientation, admission, suivi 6–12 mois.	Obtenir un protocole écrit d'évaluation/orientation/réintégration avec les écoles partenaires.
Pauvreté et coûts indirects de l'éducation	ECW relève que pauvreté, insécurité alimentaire et malnutrition constituent des barrières importantes à la scolarisation en RDC.	La gratuité pédagogique ne supprime pas les coûts indirects qui provoquent l'abandon.	Financer des paquets de soutien ciblés : fournitures, repas/nutrition lorsque pertinent, transport ou appui social selon vulnérabilité.	Identifier les barrières économiques locales et proposer un paquet de soutien ciblé.

Défi	Preuve	Message	Demande	Action HOPE OF LIFE DRC
Déplacements et instabilité sécuritaire	UNICEF signalait plus de 6,5 millions de personnes déplacées dans la région Est en février 2025 et des fermetures massives d'écoles.	Les mécanismes éducatifs doivent pouvoir se déplacer, s'adapter et transférer les dossiers des enfants.	Financer des modalités flexibles : espaces temporaires, kits mobiles, mécanismes de transfert et plans de continuité.	Élaborer un plan de continuité éducative pour les déplacements et les chocs.
Données insuffisantes sur les enfants déscolarisés	L'accès aux données est rendu difficile par l'insécurité ; le Ministère signalait des contraintes majeures de remontée d'information au Sud-Kivu.	Sans données locales, les enfants invisibles restent hors des financements.	Financer une cartographie des enfants déscolarisés de Kalehe et un système sécurisé de suivi des parcours.	Réaliser une baseline et un registre anonymisé des enfants déscolarisés.
Risques spécifiques pour les filles	ECW identifie notamment les mariages d'enfants et violences basées sur le genre comme des risques en RDC et donne priorité aux filles dans ses programmes récents.	Récupérer une fille sans traiter les barrières de protection et de genre ne garantit pas son maintien à l'école.	Financer des mesures de protection, hygiène menstruelle, espaces sûrs, référencement et mobilisation des parents.	Établir un plan genre/protection et un paquet minimum pour adolescentes.
Inclusion insuffisante des enfants handicapés	ECW souligne l'importance d'une éducation sûre, inclusive et accessible ; des enfants handicapés sont particulièrement affectés dans les zones de conflit.	La récupération scolaire doit être accessible aux enfants handicapés, pas seulement aux enfants sans handicap.	Financer accessibilité, matériel adapté, formation et mécanismes d'orientation.	Faire un audit d'accessibilité et établir un plan d'inclusion.
Besoins psychosociaux et protection	ECW inclut le soutien psychosocial et le child safeguarding dans ses investissements en RDC ; UNICEF souligne les risques liés au conflit.	L'apprentissage est difficile lorsque l'enfant n'est pas en sécurité ou présente une détresse psychosociale non accompagnée.	Intégrer MHPSS, safeguarding, référencement et formation des éducateurs dans chaque CRS.	Mettre en place safeguarding, MHPSS, référencement et mécanisme de plainte.
Faible implication des parents et communautés	ECW soutient les comités locaux, scolaires et de parents pour améliorer responsabilité, apprentissage et protection.	La durabilité d'un CRS dépend de l'appropriation communautaire.	Financer et institutionnaliser des comités de parents/communautés avec mécanismes de redevabilité.	Créer/renforcer les comités communautaires et publier des mécanismes de redevabilité.
Faible institutionnalisation du modèle CRS	Les programmes ECW sont coordonnés avec le Ministère de l'Éducation et le Global Education Cluster.	Un dispositif porté uniquement comme projet ONG risque de disparaître à la fin du financement.	Obtenir une reconnaissance institutionnelle, des procédures d'orientation et une intégration dans les plans éducatifs de crise.	Plaider pour l'intégration du mécanisme dans les cadres éducatifs et plans de réponse.
Suivi insuffisant après réintégration	La logique de résilience éducative met l'accent sur la continuité et la résilience plutôt que sur une intervention ponctuelle.	Le véritable résultat est le maintien de l'enfant dans l'école 6 et 12 mois après la récupération.	Financer un suivi post-réintégration avec indicateurs de maintien, performance et protection.	Financer un suivi 6/12 mois et publier un rapport annuel de maintien.

